

LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017- N° 2263 - 1,10 €

CENTRE-VILLE L'ATOUT CŒUR

Mont-de-Marsan, la place Saint-Roch



© NLL

**JOURNAL HABILITÉ À RECEVOIR LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES SUR
LES DÉPARTEMENTS DE GIRONDE, LOT-ET-GARONNE, LANDES ET DORDOGNE.**

108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 81 17 32 - Fax 05 56 52 05 49 - annonces-legales@vie-economique.com
Rédaction : contact@vie-economique.com



ISSN 1157 - 5387

INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT NOUVEAU RÉGIME

Les indemnités légales vont être augmentées de 25 % et les dommages et intérêts en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse seront déterminés par un barème.

Une des prochaines ordonnances sociale modifiera le régime des dommages et intérêts qui peuvent être versées au salarié en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse. Les nouvelles mesures s'appliqueraient aux licenciements notifiés à compter de la date de publication de l'ordonnance (fin septembre 2017) avant même sa ratification par le Parlement.

Mais ce sera d'abord par un décret, applicable aux licenciements notifiés à partir de cette date, que le gouvernement va augmenter de 25 % le montant des indemnités légales de licenciement, dues en tout état de cause au salarié, sauf faute grave ou lourde. L'indemnité légale serait désormais due à partir de 8 mois d'ancienneté (contre douze mois actuellement).

BARÉMISATION DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS

A ces indemnités légales peuvent s'ajouter, le cas échéant, des dommages et intérêts pour licenciements sans motif réel et sérieux, ou licenciement abusif.

Il existe, depuis novembre 2016, un « référentiel » encadrant, à titre indicatif, le montant de ces dommages et intérêts pouvant être alloués par les conseils de Prud'hommes. Il a été institué par décret après l'annulation par le Conseil constitutionnel du barème prévu par la loi Macron d'août 2015 (variant selon l'effectif de l'entreprise, le barème portait atteinte au principe d'égalité devant la loi). L'application du référentiel devait être demandée conjointement par le salarié et l'employeur mais pouvait aussi inspirer la décision des prud'hommes.

Le projet d'ordonnance prévoit un nouveau barème, obligatoire pour le juge, fixant le montant des dommages et intérêts en fonction de l'ancienneté du salarié.

L'indemnité maximale serait fixée à 20 mois de salaire brut, pour les salariés justifiant d'au moins 30 ans d'ancienneté.

L'indemnité minimale serait différente selon l'effectif de l'entreprise.

- Dans les entreprises de moins de 11 salariés, l'indemnité minimale varierait entre un demi-mois et deux mois et demi de salaire brut.

07 85 53 18 87

- Dans les entreprises d'au moins 11 salariés, le minimum serait égal à trois mois de salaire brut pour les salariés justifiant d'au moins deux ans d'ancienneté.

En outre, l'indemnité minimale serait portée à 6 mois de salaire brut lorsque le licenciement est jugé nul (harcèlement, discrimination, etc.).

INDEMNITÉS SPÉCIFIQUES POUR LICENCIEMENT IRRÉGULIER

En cas de licenciement irrégulier, certaines indemnités spécifiques prévues par le Code du travail seraient réduites.

- Non respect de la procédure d'entretien préalable : un mois de salaire maximum.

- Violation de la priorité de réembauche : au moins un mois de salaire (au lieu de 2) ;

- Irrégularité du plan de sauvegarde de l'emploi : au moins 6 mois de salaire (au lieu de 12) ;

- Défaut de réintégration d'un salarié après un accident ou une maladie professionnelle, ou défaut de reclassement d'un salarié inapte : au moins six mois de salaire (au lieu de douze).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX			BARÈME DES FRAIS DE VOITURE 2016				INDICE DES PRIX			
Sources : INSEE			VOITURES				Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.			
	EN NIVEAU	EVOLUTION ANNUELLE EN %	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL					août 16	août 17	augmentation sur un an
2016 T1	108,40	+ 0,07	Puissance fiscale	Jusqu'à 5 000 km	de 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km	Indice d'ensemble	100,58	101,49	+ 0,9 %
2016 T2	108,40	+ 0,02	3 CV	d x 0,41	(d x 0,245) + 824 €	d x 0,286	Indice hors tabac	100,59	101,47	+ 0,9 %
2016 T3	108,56	+ 0,17	4 CV	d x 0,493	(d x 0,277) + 1 082 €	d x 0,332				
2016 T4	108,91	+ 0,46	5 CV	d x 0,543	(d x 0,305) + 1 188 €	d x 0,364				
2017 T1	109,46	+ 0,98	6 CV	d x 0,568	(d x 0,32) + 1 244 €	d x 0,382				
2017 T2	110	+ 1,48	7 CV et +	d x 0,595	(d x 0,337) + 1 288 €	d x 0,401				
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux : - l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ; - l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.			VÉLOMOTEURS				SÉCURITÉ SOCIALE Plafond mensuel			
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL (baux d'habitation loi Mermaz)			DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				2017 : 3 269 €			
Trimestre de référence	IRL des loyers	Variation annuelle	Cylindrée	Jusqu'à 2 000 km	de 2 001 à 5 000 km	Au-delà de 5 000 km	Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an.			
2 ^{ème} trimestre 2017	126,19	+ 0,75 %	Moins de 50 cm ³	d x 0,269	(d x 0,063) + 412 €	d x 0,146	SMIC			
1 ^{er} trimestre 2017	125,90	+ 0,51 %	MOTOS				Horaire 9,76 €			
			DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL				Mensuel (35 h) 1 480,27 €			
			Puissance	Jusqu'à 3 000 km	de 3 001 à 6 000 km	Au-delà de 6 000 km	SOMMAIRE EN PAGE 4			
			1 ou 2 CV	d x 0,338	(d x 0,084) + 760 €	d x 0,211				
			3, 4 ou 5 CV	d x 0,4	(d x 0,07) + 989 €	d x 0,235				
			Plus de 5 CV	d x 0,518	(d x 0,067) + 1 351 €	d x 0,292				

CENTRE-VILLE L'ATOUT CŒUR

Samedi se tenait la remise des Trophées aux commerçants et artisans landais. L'occasion de faire le point sur l'avenir des centres-villes avec Bernard Dufau, vice-président au commerce de la CCI des Landes.

La Vie Economique : Alors que l'association Centre-ville en mouvement demande à Emmanuel Macron de faire de la redynamisation des centres villes une grande cause nationale en 2018, quels sont, selon vous, les mesures à prendre pour redynamiser ces centres villes ?

Bernard Dufau : « Le centre-ville est complexe, il est essentiel de croiser les réflexions pour apporter des solutions multifformes. Dans le cadre des aménagements, il faut prévoir des solutions pour que les clients puissent y accéder rapidement, stationner pas trop loin ou disposer de transports publics fréquents et pertinents. Mais aussi, veiller à tous les modes de mobilité en facilitant les rues piétonnes et la circulation à vélo. Et il ne s'agit là que l'un des nombreux facteurs à prendre en compte. Il est également important d'y préserver la présence de professions libérales. Quand on va chez son médecin ou son comptable, on en profite pour faire autre chose. On doit aussi pouvoir y habiter, il faut donc trouver des solutions pour le logement. Les consommateurs attendent aujourd'hui des centres-villes propres et esthétiques. Les propriétaires peuvent agir sur les bâtiments, les commerçants sur leurs vitrines qui sont le reflet de l'image qu'ils vont donner. Quant aux boutiques fermées, leur façade peut être recouverte par de belles photos qui deviennent aussi un but de promenade ».

LVE : Comment se portent les centres-villes landais ?

B.D : « On compte dans le département 3 000 boutiques indépendantes, soit 16 000 emplois directs et 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Des efforts ont été faits par Mont-de-Marsan et Dax. Il faut continuer. À Dax, le projet des halles est attendu. À Mont-de-Marsan, le centre-ville bouge avec le réaménagement de la place Saint-Roch qui vient de se terminer. Il devrait avoir des retombées dont on pourra tirer un premier bilan après les fêtes de fin d'année. En parallèle, le projet du Malage, lancé par la commune pour requalifier l'avenue du Maréchal-Juin en déplaçant les commerces existants à la sortie est de la ville, vient d'être retoqué par la Commission départementale d'aménagement commercial. C'était un élément important du projet de centre-ville ».

LVE : Où en sont les projets de zones commerciales en périphérie ?

B.D : « L'étude réalisée en 2010 par la CCI sur les zones commerciales montrait déjà que nous avions atteint nos limites, à l'exception du nord du département, dans des villes comme Biscarrosse ou Mimizan. Au sud, à Ondres, Les Allées Shopping avec leurs 80 000 m² à terme, nous semblaient surdimensionnées. Dans la mesure où la locomotive s'est retirée en novembre dernier, ça va devenir difficile. Il y a un moment où les investisseurs s'aperçoivent qu'ils n'auront pas forcément la rentabilité attendue. Pour le projet de 30 000 m² sur la zone d'activités Atlantisud à Saint-Geours-de-Mareme, les autorisations ont été données sous réserve qu'il n'y ait pas de magasins d'usines, mais nous n'avons pas d'information à ce jour sur son avancement ».



Bernard Dufau, vice-président de la CCI des Landes

LVE : Quelles solutions concrètes ?

B.D : « Tout le monde, commerçants et élus, doit s'y mettre pour trouver des solutions multiples et y faire venir des jeunes entrepreneurs. Il faut parfois, par exemple, savoir pour les uns maîtriser le foncier pour sauver une rue, pour les autres se former aux nouvelles technologies pour communiquer et être visibles. Nous étudions l'idée de pépinières de commerçants pour les aider sans qu'ils prennent trop de risques. Les commerces éphémères permettent aussi de tester l'offre. La prochaine Semaine des entrepreneurs landais fera la part belle à la boutique du futur dans laquelle on peut choisir sur un écran et se faire livrer, pour des cœurs de ville toujours aussi conviviaux qui intègrent les nouveaux usages ».

Propos recueillis par Nelly BÉTAILLE

UN REGAIN D'INTÉRÊT

Le baromètre réalisé par le CSA* pour les Assises nationales du centre-ville en juin dernier montre que 59 % des Français sont attachés à leur cœur de ville et particulièrement les 18-24 ans (65 %), les moins de 35 ans (64 %) et les plus de 65 ans (61 %). Plus étonnant encore, 73 % de grands utilisateurs du commerce en ligne déclarent venir en centre-ville et délaisser la périphérie. Ils sont 92 % à rechercher des produits de saison et de qualité. 90 % attendent la mobilisation des élus pour redynamiser les centres-villes.

*Réalisé sur un échantillon représentatif de 1 000 Français de 18 ans et plus.

CENTRE D'AFFAIRES

LE KUBE, BOÎTE MULTISERVICES

Inauguré le 8 septembre à Sainte-Livrade-sur-Lot, le Kube, incubateur de rencontres pour les entreprises, est un lieu unique en Grand Villeneuvois et en Lot-et-Garonne. Initiative privée menée par Lydie et Thierry Manet, ce centre d'affaires est un nouvel outil d'attractivité du territoire.

Lydie et Thierry Manet* l'avouent : très attachés à cette commune et convaincus du potentiel local, ils entendent continuer à y investir. Parce que leur cabinet d'expertise comptable et de conseils aux entreprises, qui fête cette année ses 10 ans, manquait d'espace, ils ont recherché de nouveaux locaux dans ce même périmètre. L'idée leur est alors venue d'un projet plus ambitieux et plus « large ». Ainsi, en investissant personnellement 500 000 euros sur la zone de Nombel sans bénéficier de la moindre subvention, est né le Kube qui, sur 600 m², offre un certain nombre de services, avec un nom vite retenu, sorte de boîte à outil avec un grand K ! « Dans un souci de répondre aux attentes du plus grand nombre, le Kube propose 9 bureaux équipés de 15 à 20 m², un espace de coworking de 80 m². Avec des locations « à la carte », chaque entreprise, freelance, jeune pousse ou dirigeant confirmé, a la possibilité de travailler à son rythme. Deux salles de réunions équipées de 20 et 50 m² sont ouvertes à la location des « occupants » comme des acteurs extérieurs.

LA « KANTINE », SALLE DE DÉTENTE COMMUNE

Enfin la Kantine, salle de détente commune, avec possibilité de restauration, favorise les rencontres. Nous avons en effet pour ambition de faire vivre le lieu et d'aider les créateurs », souligne Lydie Manet. Cet espace multiservice se veut dynamique. A peine ouvert, que déjà la mise en place d'ateliers et de diverses manifestations est envisagée. Notamment avec un support aux activités sportives et culturelles des alentours. Preuve qu'en



Lydie et Thierry Manet

milieu rural, les choses peuvent bouger. La présence de nombreux élus et de membres influents de la sphère économique lors de l'inauguration le 8 septembre dernier, a témoigné de leur attachement à la démarche individuelle des Manet.

Chantal BOSSY

*Thierry Manet, gérant du cabinet d'expertise comptable qui porte son nom (depuis avril 2007).

CADRE DE VIE QUALITATIF

Le cabinet d'expertise comptable est la première entreprise hébergée dans Le Kube en occupant 1/3 de la surface. Après avoir fait ses armes dans un grand cabinet de Bordeaux, Thierry Manet a en 2007 décidé de « poser sa plaque » en s'installant au centre de Sainte-Livrade-sur-Lot. Il le justifie par un besoin d'autonomie et la recherche d'un cadre de vie plus qualitatif. Un coup de cœur pour une certaine bâtisse et plus largement pour la vallée du Lot lui ont permis tout de suite de se projeter dans cette nouvelle aventure. Au départ seul intervenant, le cabinet compte maintenant 5 personnes. Les locaux étaient devenus trop étroits pour accueillir de nouveaux collaborateurs. Aujourd'hui, dans ces nouveaux locaux, le cabinet a gagné en visibilité en étant idéalement placé sur les axes Villeneuve-sur-Lot / Bordeaux et Sainte-Livrade / Agen. Il offre également plus de confort à ses clients et ses collaborateurs. Ces derniers vont rapidement recevoir du renfort puisqu'un nouveau recrutement est dès à présent lancé. Thierry Manet précise : « L'objectif est de pouvoir recruter une personne par an jusqu'à atteindre une dizaine de personnes. L'emplacement, le bouche à oreille et l'animation qui s'organise autour du Kube devraient nous permettre d'y parvenir. »

SOMMAIRE

À LA LOUPE	p. 3
ACTUALITÉS	p. 4
NOUVELLES BRÈVES	p. 8
ANNONCES LÉGALES	p. 10
ANNONCES IMMOBILIÈRES	p. 18

CONJONCTURE

LA CONFIANCE RETROUVÉE

MAIS...

L'Ordre des Experts-Comptables d'Aquitaine et la CCI Nouvelle-Aquitaine dressent un bilan complexe mais globalement positif de l'activité des entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine au cours du 1^{er} semestre 2017. Problème : l'investissement est toujours en panne.

Le professeur Christian Prat dit Hauret et Martine Domecq, responsable de l'information économique à la CCI Nouvelle-Aquitaine, se sont rejoints pour annoncer une reprise confirmée de l'économie. Au cours du 1^{er} semestre 2017, le chiffre d'affaires des entreprises de la grande région a respectivement augmenté de 2,7 % et de 1,5 % au cours des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2017 par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente. Ces progressions ont été légèrement supérieures à celles constatées au niveau national. De tous les départements de la région, c'est bien sûr la Gironde qui a enregistré la croissance la plus forte, phénomène de « métropolisation » oblige. Viennent ensuite dans l'ordre, les départements de la façade atlantique des Charentes Maritimes aux Pyrénées Atlantiques. De même, les carnets de commande se remplissent et s'inscrivent dans une orientation positive : près d'un tiers des chefs d'entreprises enregistrent une hausse et la moitié une stabilité. Si la progression du chiffre d'affaires était de 2,3 % dans le secteur de l'industrie, elle fut respectivement de 5,3 % et de 1,3 % au cours des deux premiers trimestres dans le secteur de la construction. Elle a également été très forte (+ 5 %) dans les différentes activités de services (services administratifs et de soutien, activités scientifiques et de services, nouvelles technologies de l'information et de la communication, transports et entreposage). L'activité a également été très bonne dans le secteur du tourisme (+ 4,5 % au cours du 2^{ème} trimestre 2017). Si on a pu constater de réelles difficultés dans le commerce de détail, le regain d'activité est en revanche réel dans le commerce de gros. Au niveau des exportations, les résultats sont plus mitigés. Si elles ont progressé de près de 6 % au 1^{er} trimestre 2017, elles ont chuté de 4 % au cours du deuxième. A l'instar de l'année dernière et cela demeure un problème, l'investissement est toujours en panne au 1^{er} semestre 2017 : il a connu une chute de 9,2 % avant de légèrement se reprendre au cours du trimestre suivant. Deux explications possibles : une position attentiste des entreprises en période d'élections, la difficulté pour les PME et les TPE de trouver des investissements rentables compte tenu de la structure de coûts de leurs entreprises. La situation est néanmoins hétéroclite selon les départements de la région Nouvelle-Aquitaine.

« RISQUE DE THROMBOSE »

« La reprise de l'activité ne s'est pas encore traduite par un redressement des marges. Il faut que le CICE supprimé soit remplacé par une vraie baisse des charges, d'au moins 8 % », prévient Jean-François Clédel, président de la CCI Nouvelle-Aquitaine. Une réflexion nationale mériterait selon lui d'être menée sur



Jean-François Clédel, président de la CCI Nouvelle-Aquitaine et Alexandre Salas-Gordo, président de l'Ordre des Experts-Comptables d'Aquitaine

la compétitivité des PME et des TPE françaises. Enfin l'ex-président du Medef Gironde alerte quant au « risque de thrombose » routière que pourrait connaître la métropole bordelaise victime de son succès d'attractivité. « La circulation reste le point noir, la rocade bordelaise paralyse l'activité. Il faudrait un contournement de l'agglomération pas forcément par l'ouest mais par l'est, détourner le flux des camions. Le train n'est pas la panacée. Il faut une vision à très long terme car tôt ou tard, ce problème de circulation nous coûtera des points de croissance », explique Jean-François Clédel. Pour la fin 2017, les chefs d'entreprise néo-aquitains interrogés par la CCI expriment des perspectives très optimistes. S'ils restent toujours confiants pour l'avenir de leur entreprise, la confiance en l'avenir de l'économie française rebondit de façon spectaculaire : 56 % des dirigeants contre 30 % fin 2016. C'est déjà ça !

Vincent ROUSSET

2 BAROMÈTRES, 2 MÉTHODOLOGIES

Pour la 2^{ème} année, l'Ordre des Experts-Comptables et la CCI Nouvelle-Aquitaine ont présenté le 21 septembre dernier 2 baromètres économiques au siège de la Banque Populaire Aquitaine-Atlantique à Bordeaux. Celui de la CCI est basé sur les opinions récoltées auprès de 3 858 dirigeants d'entreprise de la grande région. L'autre baromètre a été réalisé par l'Ordre des Experts-Comptables d'Aquitaine (ex-Aquitaine administrative) à partir des télédéclarations (des données presque en temps réel avec un mois et demi de décalage). Les données respectives des 2 baromètres reflètent sensiblement les mêmes tendances.

BURGERS

STEAK'N'SHAKE, LA DIFFÉRENCE

Cette enseigne américaine historique, qui propose des burgers haut de gamme et des milkshakes (d'où son nom), s'installe progressivement dans le Sud-Ouest, à Bordeaux (Bassin à Flots), Anglet et bientôt au Pian-Médoc.

Décidément, la burgermania n'en finit pas de gagner la France et notamment le Sud-Ouest (voir LVE n°2241 du 26/04/2017). A côté des machines ultra-puissantes (McDonald's, Quick, BurgerKing), nombre d'enseignes fleurissent, proposant des burgers plus ou moins élaborés affichant des tarifs divers. Créée en 1934 et reprise en 2008 par Biglari Holdings (560 restaurants dans le monde pour 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires), Steak'n'Shake est connue aux Etats-Unis pour son emplacement efficace à proximité de la salle où est tournée l'émission mythique « Late Show » de David Letterman sur CBS. Surtout, l'enseigne se distingue de la concurrence par des burgers « premium de qualité » goûteux, des frites fraîches faites « maison » ainsi que des milkshakes eux aussi traditionnels aux parfums les plus diversement improbables (Ultimate Banana, Tropicane, Chocolat Kit Kat, Oreo et Nutella bien sûr). L'alliance du menu burger et du milkshake ne dépasse pas les 10 euros quand d'autres enseignes dite haut de gamme dépassent les 15 euros. Quant à la décoration des restaurants (de grande surface en général), elle nous fait revivre de manière épurée mais sans trop d'ostentation tous les clichés de l'Amérique d'un fast-food années 50 avec des murs en rouge et gris (en brique peinte) et des banquettes confortables. Nemanque plus que la Cadillac exposée !

IMPLANTATION À BORDEAUX-CENTRE EN 2018

Arrivée en 2014 d'abord à Cannes et à Marseille avec des magasins en propre, Steak'n'Shake a ouvert début 2017 simultanément deux restaurants à Anglet et Bordeaux dans le quartier en mutation des Bassins à flots. « J'ai découvert cette chaîne aux Etats-Unis, j'ai goûté le produit et je me suis dit : on va proposer ce bon rapport qualité / prix en France », explique le franchisé José Peixotto, ex-directeur chez Nature et Découvertes et associé dans



José Peixoto, gérant des Steak'n'Shake du Sud-Ouest

l'affaire à Thierry Sarrade et Sébastien Roger. « Nous préparons tous nos burgers à la commande, devant le client, découpons nos frites fraîches à la main chaque matin en restaurant ; sélectionnons avec soin chacun des produits entrant dans la composition de nos milkshakes onctueux. La viande française est issue de race bovine élevée en Normandie et nos pommes de terre sont réellement fraîches. Pour les fruits et légumes, nous fonctionnons avec une chaîne logistique française, Pomona », explique le gérant qui a déjà investi un million d'euros pour les deux restaurants d'Anglet et de Bordeaux. Celui des Bassins à flots (propriété de Nexity) situé à quai près du bateau lBoat, attire notamment nombre d'étudiants du Digital Campus à midi et une nouvelle clientèle du quartier le soir (autour de 350 couverts par jour sauf le lundi). Les associés de Steak'n'Shake dans le Sud-Ouest prévoient au total 5 ouvertures à l'horizon 2021. Un nouveau restaurant de 400 m² avec un Drive est ainsi en construction au Pian-Médoc (ouverture au 1^{er} trimestre 2018) en attendant un nouveau lieu dans l'hypercentre de Bordeaux pour 2018. Un 5^{ème} restaurant est aussi en projet près d'un centre commercial de l'agglomération bordelaise. Avis aux amateurs de burgers et de milkshakes !

Vincent ROUSSET

MÉRIGNAC : CHAMPIONNE DU MONDE DE CONFITURES !

Les 19 et 20 août dernier, les confitures « Comme autrefois » ont été sacrées championnes du monde lors des 9^{èmes} Confituriades, Concours international de confitures de Beaufort (47). Elles sont réalisées par les salariés en situation de handicap de l'ESAT Les Ateliers Saint-Joseph de Mérignac (Institut Don Bosco). Pour sa 9^{ème} édition, ce concours professionnel international avait pour thème « la cerise », un fruit régulièrement travaillé par Les Ateliers Saint-Joseph. Après des mois de recherches avec les maîtres confituriers de l'établissement, 3 recettes ont été proposées au jury. Les membres du jury ont titré Les Ateliers Saint Joseph à l'issue des 2 tours du concours. 3 maîtres confituriers et 20 cuisiniers en situation de handicap travaillent à temps plein au sein dans l'entreprise mérignacaise. Ils produisent chaque année 130 000 pots de confiture, 28 parfums distincts !.. On peut trouver les confitures « Comme autrefois » en vente directe au sein de l'établissement de Mérignac, sur le site Internet et en grande surface.

INDUSTRIE DU SURF S'ENGAGER AUTREMENT

La surfeuse Justice Dupont sera présente à Seignosse le 5 octobre



L'EuroSIMA Surf Summit se tiendra les 5 et 6 octobre à Seignosse. Près de 350 dirigeants et employés de la filière action sports seront présents pour une série de conférences et d'échanges.

L'engagement sera le maître-mot de la 16^{ème} édition de l'EuroSIMA Surf Summit qui accueillera, les 5 et 6 octobre à Seignosse, près de 350 dirigeants et employés de la filière action sports pour une série de conférences et d'échanges.

7 conférenciers viendront partager leur parcours et leurs expériences pour inspirer et encourager les entreprises du secteur à se réinventer. La première journée accueillera deux surfeurs professionnels, Justine Dupont et Carlos Burle, réputés pour leur prise de risques sur les plus grosses vagues de la planète.

S'engager autrement, c'est aussi l'expérience qu'a vécue Edouard Frignet durant ses 35 années de leadership chez le fabricant du tissu Gore-Tex, WL Gore, une entreprise libérée de toutes contraintes hiérarchiques.

ACCÉLÉRER L'INNOVATION

Le trentenaire Alexandre Mulliez, directeur marketing et innovation d'Auchan Direct, a lui aussi bousculé l'ordre établi en se fixant pour mission de révolutionner les codes du management du groupe Auchan. Le deuxième jour, Frédéric Arnoux, cofondateur de Stim spécialisée dans « l'innovation de rupture », présentera une approche alliant créativité et connaissance, pour accélérer l'innovation. Vincent Delourmel, « artiste mnémotechnicien », dévoilera le monde de la « magie de la mémoire » en apprenant à travailler la mémoire pour devenir plus efficaces. Enfin, Frédéric Tain, rédacteur en chef de « Sport Guide », clôturera le Surf Summit par une conférence sur le commerce de demain et présentera les chiffres clés de la distribution sport.

Nelly BÉTAILLE

SOMERIDE.COM SURFE SUR LE MARKETPLACE

L'offre des produits de sports de glisse et de mode urbaine des magasins d'usines des grandes marques de la zone Pédebert à Soorts-Hossegor comme si vous y étiez... C'est l'objectif du site e-commerce Somride.com. Chaque marchand peut en effet y disposer d'une interface dédiée sur laquelle il est autonome dans la gestion des commandes, des produits, des stocks et des prix proposés et Someride assure l'expédition des commandes. Si l'offre demande encore à être étoffée, l'objectif est d'accompagner les commerçants à liquider leurs marchandises et de permettre aux consommateurs d'accéder à des bonnes affaires toute l'année. « La plateforme Someride.com se veut donc être la solution idéale pour les commerçants qui n'ont pas les compétences et les moyens d'investir dans un site de vente en ligne et se présente comme une très bonne alternative pour les marques désirant écouler proprement leurs stocks sans casser leur marché », explique Benjamin Blanchard, son créateur.

JEUX OLYMPIQUES 2024

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES EN DÉBAT À TALENCE

24 33
40 47

CYBER-SÉCURITÉ

33

LA RÉGION EN ACTION

Les acteurs de la cyber-sécurité se sont retrouvés le 20 septembre à l'Hôtel de Région pour établir les cadres d'une collaboration régionale. L'occasion de cartographier les différents intervenants susceptibles de développer des partenariats pour se positionner aux avant-postes de ce secteur d'activité appelé à un fort développement. Parmi eux, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, laboratoires de recherche, clusters numériques, la Communauté d'agglomération de Mont-de-Marsan qui porte un projet de centre de ressources régional, les startups ou grandes entreprises girondines Tehtri-Security (Bordeaux), Eshard (Martillac), Shinken (Artigues), les grandes entreprises Serma security and safety (Pessac), Thalès (Mérignac) ou landaise comme Bertin IT (Tarnos). La mise en lumière de ces compétences régionales va également contribuer à relever l'enjeu très fort de sensibilisation et d'accompagnement de l'ensemble des secteurs d'activités face aux menaces existantes, mais aussi d'adaptation aux évolutions de futures normes européennes (Règlement Général sur la Protection des Données RGPD) ou initiées par certains donneurs d'ordres auprès de leurs sous-traitants.

ENVIRONNEMENT

24

LE SDE24 FÊTE SES 80 ANS

Le syndicat départemental d'énergies Dordogne vient de fêter ses 80 ans ce mois de septembre. Cette année anniversaire marque l'amplification de son action autour des énergies renouvelables à travers une collaboration active avec la Région Nouvelle-Aquitaine, le lancement des plans climat air énergie territoriaux et la création de la SEM 24 Périgord Énergies. Aussi, c'est sous le signe de la lutte contre le réchauffement climatique que le SDE 24 a souhaité fêter l'événement le 19 septembre en invitant **Jean-Louis Étienne**, mondialement connu pour ses expéditions en Arctique. Le médecin, scientifique, explorateur français et spécialiste des enjeux écologiques, observateur avisé du réchauffement climatique, a rencontré les élèves du collège La Roche Beaulieu d'Annesse-et-Beaulieu. Les classes de 4^e vont travailler durant l'année scolaire 2017-2018 sur un projet innovant ayant pour thème « La Roche Beaulieu, collège en transition », validé par le recteur et qui comportera notamment un volet « mobilités et énergies ».



Frédéric Adjiwanou, basketteur professionnel, ambassadeur sportif Paris 2024

A l'occasion de la parution des résultats 2017 du Guide de la TPE, 11 Centres de Gestion Agréés de Nouvelle-Aquitaine organisent en partenariat avec la Région une conférence sur la conjoncture économique régionale en 2017 : « Regards sur la TPE-PME en Nouvelle-Aquitaine : vers une reprise de l'activité » lundi 2 octobre à 17 H à la Maison Régionale des Sports à Talence (2 avenue de l'Université). Sous le parrainage d'**Alain Rousset**, président de la Région Nouvelle-Aquitaine et de **Jean-Claude Labadie**, président du Comité Régional Olympique et Sportif, la conférence dévoilera dans un 1^{er} temps les résultats de la conjoncture économique régionale avec l'intervention de **Fabien Lallement**, responsable études et statistiques des Centres de Gestions Agréés néo-aquitains

et **Régis Haumont**, directeur régional adjoint de la Banque de France. En 2^{ème} partie, la conférence s'orientera sur les liens entre l'économie et le sport en Nouvelle-Aquitaine. Des chefs d'entreprises et des sportifs de haut niveau ont été invités à partager leur vision, notamment **Laurent Marti**, président de l'UBB, **Cyril Bravo**, président de Tech'in Sport, **Wissem Djedoui**, directeur d'Unova, **Thibault Tranchard**, de Toyboard, ou encore **Valérie Barlois-Leroux**, championne olympique d'escrime et **Frédéric Adjiwanou**, basketteur professionnel, ambassadeur sportif Paris 2024 et dirigeant d'entreprise.

L'entrée est gratuite mais il est conseillé de s'inscrire sur le site www.guide-tpe.fr

FOIE GRAS

ÉLEVEURS DE PALMIPÈDES EN DÉTRESSE

40

La FDSEA et les Jeunes agriculteurs des Landes ont été reçus par le préfet des Landes, Frédéric Périssat, vendredi après plusieurs blocages de routes ces 15 derniers jours et le lancement d'une pétition en ligne pour demander à l'Etat une indemnisation des producteurs sur la réalité des pertes issues de la deuxième épidémie de grippe aviaire. Le préfet a tenu à rappeler que 32,6 millions d'euros d'aides indemnitaires ouvertes par l'Etat dans le département des Landes sont d'ores et déjà versés. Dans un commu-

niqué, il confirme la mobilisation de la préfecture pour régler au plus vite les dossiers en attente et revoir si nécessaire, avec la profession, certains cas dont l'indemnisation serait encore sujette à discussion, notamment pour les jeunes agriculteurs susceptibles de se retrouver sans solution du fait de leur installation récente. Il a enfin réaffirmé la mobilisation de ses services aux côtés des exploitants dans la mise en application des règles de biosécurité afin de les accompagner dans cette démarche vitale pour toute la filière.

FILIÈRE BOIS

47

GARNICA PLYWOOD SE DÉVELOPPE

Le début du projet d'installation sur Marmande Sud date de 2008. A cette époque, Garonne Expansion et l'Association de Valorisation de la Populiculture aident Garnica Plywood à lever toutes les barrières techniques et administratives afin que le groupe s'installe en France. Dès 2010, l'entreprise commence à dérouler des feuilles de peupliers qui sont ensuite expédiées en Espagne pour l'assemblage de panneaux de contreplaqué. L'ensemble du groupe Garnica Plywood représente plus de 900 salariés dont 130 sur Marmande Sud avec un objectif de 160 personnes d'ici la fin de l'année 2017. L'implantation en Lot-et-Garonne a créé plus de 400 emplois indirects : travaux forestiers, débardage, entretien machines, sciage... ! Le groupe, classé au 3^{ème} rang des producteurs européens de contreplaqué, a pour ambition de créer en France une unité de déroulage et de fabrication des panneaux. 200 nouveaux emplois directs seraient créés !

ECO-CONSTRUCTION

40

MATECOLO EN MODE COLLECTIF

À Tartas, la société Matecolo, qui distribue depuis 9 ans des matériaux écologiques, du carrelage et des pierres naturelles, prend un nouveau cap. En partenariat avec plusieurs artisans locaux, Samuel Broquères, son dirigeant, crée la coopérative Proeba (Professionnels de l'Eco-construction et du Bâti Ancien). Leur projet : associer salariés, artisans, fournisseurs pour mettre en avant des éco-matériaux (écologiques, naturels, bio-sourcés...) et proposer à prix négociés des produits en stock permanent grâce à une centrale d'achat pour les artisans et un magasin de vente pour les particuliers. Ils présenteront dans un showroom les matériaux et les différentes techniques de savoir-faire locaux. Pour financer leurs investissements, ils ont lancé une campagne de collecte sur la plateforme de crowdfunding Bulb in Town.

BRACH ENERGIES, C'EST PARTI

33

Le groupe Valorem, producteur d'énergies vertes installé à Bègles, a inauguré le 22 septembre le parc photovoltaïque de Brach Energies situé au cœur du territoire médocain, en activité depuis la fin du mois d'août. Avec une puissance totale de 11,6 MWc, l'installation devrait produire 14 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 5 000 foyers (hors chauffage et eau chaude électrique).

LOISIRS

47

LE STADIUM NOUVEAU

Construit en 1965, l'historique Stadium agenais, lieu de mémoire pour de nombreux petits Agenais et toute une génération de nageurs, a perdu sa raison d'être lorsque la piscine Aquasud fut créée. Il trouve aujourd'hui une nouvelle jeunesse après un lifting qui a nécessité un investissement de 2,7 millions d'euros (auto-financement de la Ville d'Agen à hauteur de 1,3 million d'euros et de la Fédération française de judo via la FNDS à hauteur de 632 000 euros). Il devient le nouveau lieu du développement du sport en Agenais, sports de combat et escrime. Dix clubs ou associations résideront désormais dans le nouveau Stadium.

PHARMACIE

33

PHARMABEST S'ÉPANOUIT DANS LE BORDELAIS

Après plusieurs mois de travaux et de rénovation, la Pharmacie Principale de Bordeaux et la Pharmacie de l'Alouette à Pessac, disposent de tous les codes du Groupement Pharmabest qu'elles ont rejoint il y a près d'un an. Avec respectivement 300 m² et 500 m², plus de 50 employés et un chiffre d'affaires cumulé de 15 millions d'euros, ces deux officines sont devenues de véritables acteurs économiques de l'agglomération bordelaise. Depuis quelques semaines, elles proposent le programme de fidélité de Pharmabest, « Myverybestcard ». Une carte, un site Internet et une appli permettent d'accéder à des réductions, des conseils sur la trentaine de marques partenaires de ce programme.

COLLECTIVITÉS

24

UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC À SARLIAC

La commune de Sarliac-sur-l'Isle projette de construire une maison des services au public située dans le bourg afin de répondre à un besoin de mise en accessibilité des bâtiments publics et à un souhait de regrouper en un même lieu des services au public (agence postale, espace coworking, permanence polyvalente des services type Espace Economique Emploi) et activités intergénérationnelles (activités périscolaires, rencontres du Réseau d'Assistantes Maternelles, salles des associations, bibliothèque). L'opération prévoit une construction bioclimatique selon un cahier de conception environnemental, laissant une large part aux matériaux biosourcés, notamment le bois et une isolation renforcée.

AVOCATS

33

SOIRÉE VIRTUELLE À BORDEAUX

Le Barreau de Bordeaux organise une soirée dédiée au numérique ce soir à la Maison de l'Avocat dès 18 h 30. Les grands noms du secteur (concepteurs pour Disney, Pixar, Google, M6) vous proposeront de participer à des ateliers numériques exceptionnels : jeux vidéos, visite de château à travers le temps, scènes de crime, rencontre avec un compagnon robot...

CARNET

Michel Durrieu a été nommé à la direction générale du Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine. Il était directeur du tourisme au ministère des Affaires étrangères depuis 2014, représentant permanent de la France à l'Organisation Mondiale du Tourisme et administrateur d'Atout France, l'opérateur de l'Etat en charge de la promotion touristique.



Agnès Passault vient d'être élue présidente du pôle d'excellence numérique régional Digital Aquitaine qui compte aujourd'hui 200 adhérents. La présidente d'Aquitain, entreprise référente dans les logiciels de gestion des cartes de fidélité destinées aux points de vente qu'elle a créée en 1987 et de l'agence Web Aliénor.net, préside depuis 2010 le Syndicat régional des professionnels de l'informatique et du numérique (Syrpin).

La VIE ECONOMIQUE, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, Gironde, Landes et Lot-et-Garonne. Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon Arrêté du 22 décembre 2016 du Ministère de la Culture et de la Communication, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,81 € HT le mm/colonne pour 2017 en Aquitaine.

24 DORDOGNE



Etude de Maîtres Serge ALLORY et Axelle-Marie LAVAL, Notaires associés à La Force (Dordogne), 13 rue de la Libération



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Serge ALLORY, Notaire Associé à La Force (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 6 septembre 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LOMAR**

Forme : société civile

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : Périgueux (24000), 239 route d'Angoulême.

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Périgueux.

Le capital social est fixé à la somme de mille cinq cents euros (1 500 €) constitué en totalité d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Monsieur Laurent PICON, et Madame Marlène ROUBINET, demeurant ensemble à Périgueux (24000), 239 route d'Angoulême.

Pour avis, le notaire

734975-1



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20 septembre 2017, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

Dénomination : **MENUISERIE 2 G**

Capital : 5 000 € divisé en 500 actions de 10 €.

Siège social : ZA Gare de Biras 24310 Biras

Objet : - L'exploitation d'un fonds de menuiserie sous toutes formes ainsi que tous articles, accessoires et toutes activités et prestations s'y rapportant.

- Toutes opérations industrielles, commerciales, artisanales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Monsieur Hans GUERTNER, demeurant La Claperie 24310 Brantôme en Périgord

Immatriculation au RCS de Périgueux.

Pour avis

735035-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Eric LAMOTHE, notaire à Bergerac le 20-09-2017, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : **SCI ANR**

Siège social : Lamonzie-Saint-Martin (24680) 41 route de Russel.

Objet : exercice du droit de propriété sur son patrimoine.

Durée : 99 années à compter du 20-09-2017.

Capital : 300 € (apports en numéraire)

Gérance : M. Nicolas FOUSSAL, demeurant à Lamonzie-Saint-Martin (24680), 41 route de Russel.

Cession des parts : agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Bergerac

Pour avis, Me LAMOTHE

734987-1

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bertrand CIRON, Notaire à Saint-Pierre-de-Chignac, le 25 août 2017, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement, le 6 septembre 2017, volume 2017N, n°00003, a été constituée une société civile immobilière dénommée **THANAMAE**, ayant son siège social à Fleurac (24580) La Cabane Ouest, pour une durée de 99 ans, au capital de 1 000 €, constitué d'apport en numéraire, ayant pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont Madame Maëliiss BOURLIER et Madame Anaëlle BOURLIER, demeurant toutes les deux à Mauzens-et-Miremont (24260), La Chapelle.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis, le notaire

734981-1

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution pour 50 ans, de la **SCI LE CHALET**, capital de 1 000 € par apports en numéraire, siège social : Lieudit la Terrasse, Le Chalet, Le Bugue (24260), objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Les cogérants sont : Valentin MIELET sis 171 Malmoussou Bas à Le Bugue (24260) et Christian MIELET sis 229 chemin Mayourau à Orthez (64300).

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE.

Immatriculation RCS Bergerac.

735056-1



Société d'Avocats
76 route de Lyon 24750 Boulazac

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2017 de la **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 14 RUE GUYNEMER**, SCI au capital de 304,90 €, dont le siège social est 14 rue Guynemer 24000 Périgueux, 338 519 044 RCS Périgueux, il résulte que :

- La dénomination sociale a été modifiée et devient **SCI MILHAC IMMOBILIER** à compter du 10 août 2017.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis

734923-3

LE ROUFFILLAC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 000 €
siège social : Lieudit
Rouffillac 24370 Carlux
793 203 126 RCS Bergerac

Avis de Modification

Suivant décision du 15-09-2017, l'association unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, rénovation, entretien, exploitation et revente de biens immobiliers et mobiliers, et commerces alimentaires et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ainsi que de le mettre à jour suite à la fermeture de l'établissement secondaire sis Rouffillac Peginiev 24370 Calviac-en-Périgord.

Pour avis

734983-3



Office notarial de Nontron
(Dordogne), 24 avenue
Jules Ferry.

IMMOBILIERE SALAT
SARL au capital de 15 244,90 €
19 rue de Verdun
24300 Nontron
343 025 987 RCS Périgueux

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01-05-2017 il a été décidé :

- de changer la dénomination de la société, à compter du 1-05-2017, pour **IMMOBILIERE BRUN SALAT**.

- de nommer Monsieur Cédric Jean-Baptiste SALAT, né le 1^{er} septembre 1973 à Gennevilliers (92230), demeurant à Saint Martial de Valette (24300) « La Guizardie », en qualité de cogérant, pour une durée illimitée à compter du 1-05-2017, aux côtés de Monsieur Joël Francis BRUN.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Périgueux.

Pour avis, le notaire

734993-3

CARPE DIEM
Société civile immobilière
au capital de 129 581,66 €
siège social :
avenue des Sycomores
24480 Le Buisson de Cadouin
RCS Bergerac 397 739 087

Aux termes de l'AGE en date du 18 septembre 2017, il a été convenu d'étendre l'objet social de la société à : la vente de tous biens mobiliers et immobiliers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Mention sera faite au RCS : Bergerac.

Pour avis, la gérance

734994-3

MAGDELENA
SCI au capital de 400 €
Siège social : Grande Rue
24580 Rouffillac
Saint Cernin
449 994 359 RCS Périgueux

Suivant décision collective des associés du 25 août 2017, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Mme Laurence MINTOWT CZYZ, demeurant La Bedière 24290 Saint Léon sur Vézère en remplacement de M. Michal MINTOWT CZYZ, demeurant La Bedière 24290 Saint Léon sur Vézère, décédé, à compter du 26 août 2017.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Me RENAUD

775256-3

SCI IE PEYROL, capital 4 421 €, Le Sol 24290 Sergeac, RCS Périgueux 330 229 972. Suite à une assemblée générale extraordinaire du 30-04-2014, prorogation de la durée de la société de 99 ans à compter du 8-07-2014. Me RENAUD

775254-3

AFP 24
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 €, siège
social : 35 avenue Marceau
Feyry 24100 Bergerac
485 112 338 RCS Bergerac

Aux termes d'une décision en date du 13 septembre 2017, la Présidente de la société par actions simplifiée AFP 24, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 35 avenue Marceau Feyry 24100 Bergerac au ZAE de Grand Font, RN 221, Saint-Laurent sur Manoire 24330 Boulazac Isle Manoire à compter du 1^{er} octobre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bergerac sous le numéro 485 112 338, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Président : La société BPF, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, dont le siège social est 52 allée du Bois 51500 Ville en Selve, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 818 700 601 RCS Reims, représentée par Monsieur Philippe BERTRAND, président.

Directeur général : Madame Béatrice BERTRAND, demeurant 52 allée du Bois 51500 Ville en Selve.

Pour avis, le Président

735027-4

**FRANCE GESTION
PANNEAUX
SASU au capital de 1 000 €
siège social : Ecopôle
9 route de Saint Seurin
de Prats 24230 Vélines
RCS Bergerac 804 344 455**

Transfert de siège social

Par décision de l'associé unique en date du 21-09-2017, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 17 rue Jean Bottgen 33220 Pineuilh à compter du 1-10-2017. La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux et sera radiée du RCS de Bergerac. Pour avis, le Président

735036-4

**PETIT PARIS FRANCE
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 7 800 €
siège : Lieu dit Le Petit Paris,
RN 21, 24240 Monbazillac
siège de liquidation :
Lieu dit Le Petit Paris, RN 21,
24240 Monbazillac
537 964 074 RCS Bergerac**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 septembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick GENESTE, demeurant Le Bourg 24560 Saint-Cernin-de-Labelle, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autoriser à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au Lieu-dit Le Petit Paris, RN 21, 24240 Monbazillac. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bergerac, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

734982-5



office notarial
24100 Bergerac

**INSERTION
RECTIFICATIVE
CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire Associé à Bergerac (24100), 34 cours Victor Hugo, le 29-08-2017, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Périgueux le 7-09-2017, bordereau 2017/19725, réf. 2017N 00008, contenant cession de fonds par M. et Mme Patrick GIRAUD à la SNC BARBIER-LARRUE.

Publié dans « La Vie Economique » du 13-09-2017 en page 10, annonce n° 734812-8

Il convenait de lire :

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me VAUBOURGOIN, Notaire à Périgueux (24000), 11 avenue Georges Pompidou.

Pour insertion rectificative, le Notaire
734963-8

**FIN
DE LOCATION-GERANCE**

La location-gérance consentie par M. Jean-Louis ROLLIN, en qualité de loueur de fonds, demeurant Lieu-dit Margueriteau Sud 24130 Prigonrieux, inscrit au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 332 364 850,

A la société ROLLIN JEAN LOUIS et Fils, Société à responsabilité limitée au capital de 6 080 €, dont le siège social est Lieu-dit Margueriteau Sud 24130 Prigonrieux, immatriculée au RCS de Bergerac, sous le n° 431 366 285, suivant acte sous seing privé en date à Prigonrieux (24) du 28-04-2000,

Pour le fonds artisanal de plomberie, sanitaire, installation et entretien, climatisation, chaufferie, situé à Lieu-dit Margueriteau Sud 24130 Prigonrieux,

A pris fin le 31-03-2017 de plein droit suite à la cession du fonds artisanal.

Pour unique avis, le locataire-gérant
735019-9

☛ **Créateurs d'entreprise
pour être bien informés
((ABONNEZ-VOUS))**



Maître Florent POTVIN
Notaire
Mouleydier

Suivant acte reçu par Maître Florent POTVIN, Notaire à la résidence de Mouleydier, Dordogne, 1 place du Marché, le 19 septembre 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant par :

Albert René GILMET, retraité, et Christiane Andrée LERCHE, retraitée, époux, demeurant à Saint-Germain-et-Mons (24520), 282 rue Emile Martinet.

Nés respectivement à Wasquehal (59290) le 28 avril 1937, et à Glenay (79330) le 3 août 1944.

Mariés à Vernouillet (78540) le 8 août 1964 sans contrat.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

734978-10



Denis TEISSIER, Notaire
7 avenue Carnot
33200 Bordeaux-Caudéran
Tél. 05 56 02 74 17
Fax : 05 56 42 53 23
denis.teissier@notaires.fr

Aux termes d'un acte reçu par Maître Denis TEISSIER notaire titulaire de l'Office notarial de Bordeaux (Gironde) 7 Avenue Carnot, soussigné le 6 septembre 2017 une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par Monsieur Eric Paul Florent ALCABEZ-GARIBOLDY, époux de Madame Florence Isabelle SIROT, demeurant à Bordeaux (33200) 18 rue Jean-Baptiste Colbert, portant sur des droits détenus à hauteur de 41% indivise en pleine propriété sur une propriété sis à SAINT-CYPRIEN (Dordogne) 24220 Lieu-dit L'Archiprot, lieudit La Manorie, cadastrée section E, n°266, 267, 965.

Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au service de la publicité foncière.

Pour insertion

Le notaire, Me Denis TEISSIER
734967-12

VENTE PARCELLE BOISEE

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, Monsieur Paul VIGIE avise de son intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il est propriétaire :

Sur la commune de MAZEYROLLES (Dordogne), la parcelle suivante :

Section C numéro 653 lieudit La Croix d'Empéoute en nature de bois pour une contenance de 2 ha 42 a 90 ca.

Moyennant le prix principal de quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante euros (97 160 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de Mazeyrolles de cet avis de vente, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Isabelle MARTIN, Notaire à Monpazier rue des écoles, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

734976-12

VENTES DE PARCELLES

Conformément aux dispositions des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, sont informés de la vente des biens ci-après :

Immeuble situé commune de SAINT SULPICE DE ROUMAGNAC, cadastré :

Section B 290, Les Bois de la Gilardie NO, pour 00 ha 19 a 40 ca, futaie

Section B 291, Les Bois de la Gilardie NO, pour 00 ha 06 a 70 ca, taillis

Section B 305, Les Bois de la Gilardie NO, pour 00 ha 15 a 60 ca, lande

Section B 306, Les Bois de la Gilardie NO, pour 00 ha 43 a 50 ca, futaie

Section B 307, Les Bois de la Gilardie NO, pour 00 ha 24 a 80 ca, futaie

Total surface : 01 ha 10 a 00 ca

Moyennant le prix principal de huit cents euros (800 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, outre les frais et droits d'acquisition.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de Saint Sulpice de Roumagnac pour faire connaître à Maître Mathilde VAUBOURGOIN, Notaire à Périgueux (24000), 11 avenue Georges Pompidou, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

735048-12

33 GIRONDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bordeaux du 15-09-2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : MARINE33. Siège : Les Halles de Bacalan, 10 esplanade de Pontac 33300 Bordeaux. Durée : 99 ans. Capital : 5 000 €. Objet : création et exploitation d'un fonds artisanal de boucherie, charcuterie, traiteur. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Mme Marine BONNET, épouse HEYMAN, demeurant 40 avenue des Tabernottes 33370 Yvrac. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

734979-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Blanquefort du 29-08-2017, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée dénommée « TERGYS », au capital de 80 000 €, dont le siège social est au 12 rue Canteret 33290 Blanquefort, dont l'objet est le développement de systèmes couplant des procédés de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables avec des systèmes de traitement des eaux ou tout autre procédé de valorisation matières, le développement de solutions de stockage d'énergie en interface avec les productions d'énergie et les procédés de traitements précités, la commercialisation de systèmes combinés énergie/stockage/Traitement autonomes en France et dans tous les pays, la vente de services

associés à l'exploitation de ces systèmes combinés, l'audit et le conseil sur la mise en œuvre de systèmes combinés couplant production d'énergie/traitement des eaux et ou valorisation matières. La durée de la société est 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Le Président est Hervé SUTY, demeurant 12 rue de Canteret 33290 Blanquefort. Tout associé peut participer aux assemblées. Une action correspond à une voix. Toute cession d'actions est soumise au droit de préemption des associés et à l'agrément des associés. La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

734968-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Hilaire-de-la-Noaille (Gironde) du 13 septembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée

Dénomination : DROPT FORME

Siège social : 6 Petit Beylard 33190 Saint-Hilaire-de-la-Noaille

Objet : Prestations de remise en forme physique, coaching, encadrement de séances individuelles et de cours collectifs.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 € en numéraire

Gérance : Monsieur Julien CAS-TAGNET, demeurant 6 Petit Beylard 33190 Saint-Hilaire-de-la-Noaille, sans limitation de durée.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

734955-1

Transmettez vos annonces par internet :
annonces-legales@vie-economique.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint-Hilaire-de-la-Noaille (Gironde) du 13 septembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination : **ROSALICE**

Siège social : 6 Petit Beylard 33190 Saint-Hilaire-de-la-Noaille

Objet : La Société a pour objet :

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- l'aliénation du ou des immeubles appartenant à la Société par suite de vente, échange, apport en société ou tout moyen juridique ;

- la souscription de tous financements, l'emprunt de tous fonds ainsi que la constitution de toutes garanties permettant la réalisation de son objet ;

- la prise de participation dans toute Société entrant dans le cadre de son objet social et destinée à lui en permettre la réalisation ;

- et plus généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son Immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : mille euros en numéraire.

Gérance : Monsieur Julien CAS-TAGNET, né le 18 novembre 1980 à La Réole (Gironde), demeurant 6 Petit Beylard 33190 Saint-Hilaire-de-la-Noaille, est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée.

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément est obtenu par décision des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le représentant légal

734928-1

AVIS DE CONSTITUTION

Forme juridique : SASU

Dénomination sociale : **HU LUX Conseil**

Capital : 5 000 €

Siège social : 50 rue Brémontier 33800 Bordeaux

Objet : - toutes activités de conseil en mode prêt à porter et accessoires, en relooking avec sélection et accompagnement shopping, culture et savoir-vivre français notamment pour la clientèle asiatique

- toutes activités de conseil, accompagnement et intermédiation

- la représentation commerciale

- l'import/export de produits non réglementés,

- l'organisation de manifestations, séminaires, séjours professionnels ou privés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Président : Mme HU Die, demeurant 50 rue Brémontier 33800 Bordeaux.

Pour avis et mention

734995-1

RECTIFICATIF à avis publié n° 734922-1 dans le journal « La Vie Economique » du 20 septembre 2017 relatif à la **SCI VIRJIM**. Il convient de remplacer : RCS de Bordeaux par RCS de Libourne.

735009-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 20-09-2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **CF EUSKADI**. Siège social : 9 allée Serr 33100 Bordeaux. Objet social : acquisition, administration, construction, gestion et promotion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; gestion de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, du patrimoine de la société, et notamment, le consentement d'hypothèque ou de toute autre sûreté réelle sur les biens de la Société ; éventuellement et exceptionnellement aliénation du ou des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 864 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mme Marie-Pierre ARBILLAGA, demeurant 3 chemin du Busquet, Rés. Le Busquet, Bât. BC, 64100 Bayonne et M. Jean-Philippe ROMERO, demeurant 6 rue des Eiders, 33260 La Teste de Buch. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément accordé par le gérant pour les cessions consenties au conjoint, à des ascendants, descendants, collatéraux du cédant ou entre associés ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social pour toutes les autres cessions. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

735030-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 21-09-2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SAGA**

Siège social : 53 cours du Médoc 33300 Bordeaux

Objet social : Acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. Michaël DUMEZ, demeurant 53 cours du Médoc 33300 Bordeaux.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

735037-1

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 1-07-2017, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : **ACHTHEMAT**

Siège social : 249 rue Judaïque 33000 Bordeaux.

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion pour la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Apports en numéraire : 1 000 €

Gérance : M. Olivier LAFFENETRE et Mme Sophie BERNARD, demeurant 249 rue Judaïque 33000 Bordeaux.

Cession de parts : les cessions sont librement cessibles entre associés, conjoints, descendants et ascendants.

Immatriculation : au RCS de Bordeaux.

Pour avis

735038-1

AC. PLAQUISTE

Société par actions simplifiée

au capital de 4 000 €

siège social : 3 chez Pinaud

33820 Pleine Selve

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pleine Selve du 14 septembre, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Sigle : **AC.P.**

Dénomination : **AC. PLAQUISTE**

Siège : 3 chez Pinaud 33820 Pleine Selve

Durée : cinquante ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 4 000 €

Objet : Fourniture et pose de placoplâtre, jointoyage, pose huisserie et menuiserie intérieur et extérieur, revêtements murs et plafonds, travaux d'isolation murs et combles, et de doublage en général,

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Alain CUMENAL, demeurant 3 chez Pinaud 33820 Pleine-Selve.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

Pour avis, le Président

735049-1

ATOUT SERVICE

Société par actions simplifiée

au capital de 100 €

siège social :

22 avenue de Saint Loubès

33440 Ambarès et Lagrave

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ambarès et Lagrave du 14 septembre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ATOUT SERVICE**

Siège : 22 avenue de Saint Loubès 33440 Ambarès et Lagrave.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 100 €

Objet : Service d'aide à la personne, entretien de la maison et travaux ménagers, petits travaux de jardinage, garde d'enfant à domicile.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Madame Isabelle AUBOIN, demeurant 22 avenue de Saint Loubès 33440 Ambarès et Lagrave.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président

735029-1

GROUPEMENT

FORESTIER DE TIFFARO

Au capital social

de 134 460,03 €, siège social :

Bordeaux (Gironde),

2 allée de Rolland Garros

RCS Bordeaux 419 645 734

Avis de modification

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10-09-2017, les associés ont constaté la vacance de la gérance, les deux gérants officiels sont décédés, Madame Simone GELLIBERT née ARTHENAC le 20-07-2011 et Monsieur Jacques GELLIBERT le 29-04-2014.

Les associés ont nommé gérants Monsieur Pierre-Yves GELLIBERT, Madame Marie-Hélène PERNELLAND née GELLIBERT, Monsieur Bruno GELLIBERT, sans limitation de durée.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

734956-3



Matthieu BARTHELEMY

Avocat à la Cour
13 rue de la Colombette
31000 Toulouse.
Tél. 09 67 44 25 52
Fax : 05 61 80 25 52
email :

cabinetbarthelemy.avocats@gmail.com

CABINET

D'ENCADREMENT,

CONSEIL ET AUDIT

C.E.C.A

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €
Europarc, Parc du Haut l'Evêque, 25 avenue Léonard de Vinci, Bâtiment B22, 33600 Pessac
447 729 690 RCS Bordeaux

Par décision de l'associée unique du 31 août 2017, il résulte que Monsieur Alexandre PINSON, né le 29 janvier 1985 à Bordeaux (33), de nationalité française, domicilié 14 lotissement Les Pins Francs 33450 Saint Loubès, a été nommé cogérant de la Société, pour une durée indéterminée, à effet rétroactif au 1^{er} août 2017.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

734969-3

OPTIQUE VERDUN

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €

siège social :

7 avenue de Verdun

33260 La Teste de Buch

513 829 242 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2017, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 3 route Villandraut, Super U, 33430 Bazas, à compter du 19 septembre 2017.

L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

La dénomination sociale a été modifiée et devient BAZAS OPTIQUE, à compter du 19 septembre 2017. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : OPTIQUE VERDUN

Nouvelle mention : **BAZAS OPTIQUE**

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis

735010-3

ABONNEZ-VOUS !

LEADER PRICE BASSENS SARL au capital de 881 452 €
siège social : 29 avenue de la Somme 33530 Bassens
821 147 873 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal en date du 30-05-2017, l'associé unique a :

- décidé de nommer en qualité de gérant M. Cédric LEBOSQUAIN, domicilié 123 quai Jules Guesde 94400 Vitry sur Seine, en remplacement de M. Franck FRAS ;

- a décidé de réduire le capital de 591 000 € pour le ramener à 290 452 €.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
734980-3

SCI LES FLEURS
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 €, siège social : 52 rue des Vignerons
33240 Saint Gervais
420 867 426 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 26 juillet 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance
734999-3

SAS CHATEAU CANTENAC BROWN
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 000 €
Cantenac
33460 Margaux-Cantenac
392 003 471 RCS Bordeaux

Aux termes d'un PV des décisions de l'Associé unique en date du 4-09-2017, il a été décidé de la création d'un Comité de Direction et de la nomination de M. Simon HALABI demeurant 1 Chesterfield Hill, W1J5BH Londres (Royaume-Uni) et de M. Rodney HODGES demeurant au Chalet Vullerain, chemin des Plans 12, Case Postale 736, 1885 Chesières (Suisse) en qualité de membres du Comité de Direction et M. Matthew BEES demeurant au 218 Kingston Road, Kt19 0sq, Epsom Surrey (Royaume-Uni) en qualité de membre et président du Comité de Direction. Dépôt légal au RCS de Bordeaux.

735020-3

DOMFRANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
siège social : 26 avenue de la Somme 33700 Mérignac
388 720 732 RCS Bordeaux

Par décisions de l'AGO du 14-09-2017, les associés ont nommé :

Mme Séverine LOPES, sis 1 ter chemin du Rigole 33770 Salles, Mme Angélique DEBORD, sis 8 Domaine des Vignes 33240 Peujard,

En qualité de cogérantes à compter du même jour, en remplacement de M. Dominique ARNAUD et Mme Françoise ARNAUD, démissionnaires.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
Pour avis
775253-3

SCM OSTEO
Société civile de moyens
au capital de 100 €, siège social : 104 rue Dantagnan
33240 Saint André de Cubzac
513 175 877 RCS Bordeaux

Avis de nomination d'un nouveau gérant

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 septembre 2017 a pris acte de la démission de Mlle BACOT Sophie en qualité de gérante au 31 août 2017 et a décidé de nommer en remplacement à compter du 1^{er} septembre 2017 Monsieur MELLET Antoine, demeurant 2 rue de Naubard 33240 Tarnès, en qualité de cogérant et pour une durée illimitée.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance

734964-3

FRANCE GESTION PANNEAUX
SASU au capital de 1 000 €
ancien siège social : Ecopôle
9 route de Saint Seurin
de Prats 24230 Vélignes
nouveau siège social : 17 rue Jean Bottgen 33220 Pineuilh
RCS Bergerac 804 344 455

Transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique en date du 21-09-2017, il a été décidé de transférer le siège social de Ecopôle, 9 route de Saint Seurin de Prats 24230 Vélignes au 17 rue Jean Bottgen 33220 Pineuilh à compter du 1-10-2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mentions initiales inchangées ; Forme : SASU. Objet social : gestion patrimoniale de panneaux publicitaires, achat vente location d'écrans leds. Durée de la société : 99 ans. Président : Monsieur FAVRAY Ludovic, domicilié 17 rue Jean Bottgen 33220 Pineuilh.

La société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux. Pour avis, le Président

735040-4

TOGETHER
SARL au capital de 2 000 €
39 bis chemin de Laharie
64100 Bayonne
RCS Bayonne 802 519 884

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2017, les associés ont, à compter du même jour :

- Décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 25 400 €, par l'émission de 2 540 parts nouvelles de 10 € chacune intégralement libérées, le capital se trouvant ainsi porté à 27 400 €, et de modifier en conséquence l'article 8 des statuts,

- Constaté la démission de ses fonctions de gérante de Madame Jessica LEVY et nommé en remplacement Monsieur Charles EVENOU, demeurant 37 avenue Bugeaud à Paris (75016) pour une durée indéterminée,

- Décidé de transférer le siège social du 39 bis Chemin de Laharie à Bayonne au 5 allée de Tourny à Bordeaux (33000), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Les formalités modificatives seront effectuées au greffe du TC de Bordeaux.

Pour avis
735059-4

SCI DE LA REPUBLIQUE
Société Civile Immobilière
au capital de : 15 244,90 €
RCS Bordeaux 414 257 782
siège social :
23 rue Bahus 33400 Talence

Par acte en date du 14 septembre 2017, les associés de la SCI DE LA REPUBLIQUE ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Mme Ghyslaine ARDOUIN, demeurant 23 rue Bahus 33400 Talence, a été nommée liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 23 rue Bahus 33400 Talence. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

734957-5

FLAMAND
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
siège social : 101, 103
et 105 avenue Jean Jaurès
33600 Pessac
814 673 331 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} septembre 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

734958-5

L'ARMORICA
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 €
siège social : 19 rue Georges Courteline 33700 Mérignac
413 189 580 RCS Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 31-05-2017, l'AGEX des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

735041-5

J.M.G SARL
SARL en liquidation
au capital de 1 000 €, siège de la liquidation : 7 route de Fontvive, lieudit Loustauneuf
Ouest 33590 Vensac
RCS Bordeaux 513 213 728

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2017, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donnés quitus au Liquidateur M. Jean-Marc GOALARD demeurant 7 route de Fontvive, lieudit Loustauneuf Ouest à Vensac (33590), et déchargé de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.
Pour avis
735055-5

HOTRAVAIL
CENTRE ATLANTIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
siège social :
291 avenue Vulcaïn
33260 La Teste de Buch
800 438 145 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis
735042-5

SOCIÉTÉ DU CASINO D'ARCAÇON
Société Anonyme
au capital de 60 000 €
siège social : 163 boulevard de la Plage 33120 Arcachon
455 204 388 RCS Bordeaux

Avis de convocation

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire

le mardi 10 octobre 2017 à 11 h

Au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport établi par le Conseil d'Administration.

- Lecture des rapports établis par le Commissaire aux comptes.

- Reconstitution des capitaux propres en application des dispositions de l'Article L.225-248 du Code de Commerce par :

• Réduction du capital social d'une somme de 60 000 € pour le ramener à zéro du nombre total des actions composant le capital social, sous condition suspensive de réalisation d'une augmentation de capital en numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration afin de réaliser ladite réduction de capital.

• Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue de décider d'augmenter le capital social d'une somme maximale de 1 500 000 € par apport en numéraire, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Réduction du capital social d'une somme de 1 440 000 € pour le ramener à 60 000 € par voie d'annulation de 96 000 actions et délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration afin de réaliser ladite réduction de capital.

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration afin de constater la reconstitution des capitaux propres à un montant au moins égal à la moitié du capital social.

- Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre de la délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue de l'augmentation de capital social.

- Pouvoirs à donner afin d'effectuer toutes formalités légales.

Les actionnaires auront le droit de participer à l'Assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à leur nom depuis trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par son conjoint ou partenaire passé ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires peuvent se procurer au siège social une formule de procuration ou un formulaire de vote par correspondance. Dans ce dernier cas, la demande

doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et doit parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée Générale.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration
734959-6

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 3 juin 2017, la société **ACTUAL BORDEAUX 33**, SNC au capital de 80 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 790 792 105 RCS Laval, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL 885**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 824 641 807 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 19 avenue Gustave Eiffel 33600 Pessac, à compter du 3 juin 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

734996-9

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 3 juin 2017, la société **ACTIBAT BORDEAUX 33**, SNC au capital de 80 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 790 825 996 RCS Laval, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL 886**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 824 641 849 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 65 cours Alsace Lorraine, 8 rue du Loup 33000 Bordeaux, à compter du 3 juin 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

735011-9

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 1^{er} juillet 2017, la société **ACTUAL PESSAC**, SNC au capital de 120 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault

53000 Laval, 799 288 675 RCS Laval, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL 965**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 830 038 279 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 19 avenue Gustave Eiffel, Zi Bersol, lot 2, 33600 Pessac, à compter du 1^{er} juillet 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

735012-9

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 1^{er} juillet 2017, la société **GTA FINANCE**, SNC au capital de 1 727 250 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 415 018 464 RCS Laval, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL 936**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 830 040 010 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 3 avenue Gambetta 33350 Castillon la Bataille, à compter du 1^{er} juillet 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

735013-9



Denis TEISSIER, Notaire
7 avenue Carnot
33200 Bordeaux-Caudéran
Tél. 05 56 02 74 17
Fax : 05 56 42 53 23
denis.teissier@notaires.fr

Aux termes d'un acte reçu par Maître Denis TEISSIER notaire titulaire de l'Office notarial de Bordeaux (Gironde) 7 Avenue Carnot, soussigné le 6 septembre 2017 une déclaration d'insaisissabilité a été effectuée par Monsieur Eric Paul Florent **ALCABEZ-GARIBOLDY**, époux de Madame Florence Isabelle SIROT, demeurant à Bordeaux (33200) 18 rue Jean-Baptiste Colbert, portant sur des droits détenus à hauteur de 41% indivise en pleine propriété sur une propriété sis à **SAINT-CYPRIEN (Dordogne)** 24220 Lieu-dit L'Archipot, lieudit La Manorie, cadastrée section E, n°266, 267, 965.

Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au service de la publicité foncière.

Pour insertion
Le notaire, Me Denis TEISSIER
734970-12

LES VENTES AU TRIBUNAL

SCP VIOLLE Avocat à la Cour 65 rue du Commandant Arnould 33000 Bordeaux 05 56 92 92 72

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU TRIBUNAL

EN UN SEUL LOT

Un ensemble immobilier à usage commercial, sis commune de Bernos Beaulac (33430), chemin de Calonjat constitué de deux parcelles de terrain cadastrées dite Commune AO 732 et AO 733 pour une contenance totale de 0 ha 25 a 28 ca après division de la parcelle AO 360 en trois parcelles AO 731 à AO 733 contenu à l'acte de vente de Maître AMANIEU Notaire à Captieux en date du 13-10-2011 publié le 14-11-2011 n° 2011 P.18690

Adjudication du jeudi neuf novembre deux mille dix sept à quinze heures

MISE A PRIX : 21 000 €

Les conditions de vente de l'immeuble pourront être consultées au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, rue des Frères Bonie, au Palais de Justice. Ainsi qu'au cabinet de la SCP VIOLLE, avocat poursuivant, 65 rue du Commandant Arnould à Bordeaux

RG 17/0074

Visites : - lundi 23 octobre 2017 de 10 h à 12 h

- lundi 30 octobre 2017 de 10 h à 12 h.

734851-2

SELARL M. FRIBOURG - P. FRIBOURG Avocats à la Cour, 26 rue Thiers 33500 Libourne. Tél. 05 57 55 85 30 - Fax : 05 57 25 70 30 Courriel : pmfribourg@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES

A l'audience publique des criées du Tribunal de Grande Instance de Libourne, siégeant dite ville, 22 rue Thiers.

Le vendredi 3 novembre 2017 à 14 h

MAISON D'HABITATION AVEC PISCINE

GRADIGNAN (33)

1 rue du Pontet, Lieu dit « Le Courneau » (section AO, numéro 242 pour 10 a 80 ca : cuisine, cellier, grand séjour, dégagement sur partie nuit, WC, 3 chambres, salle de bains, salle d'eau, combles, piscine 4 m x 8 m, et garage transformé en studio).

MISE A PRIX : 250 000 €

Le cahier des charges et des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution, service des ventes du tribunal de grande instance de Libourne, 22 rue Thiers, (n° 17/25) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Il est précisé que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Libourne.

Visites : sur place

- jeudi 12 octobre 2017 de 10 h à 12 h,

- jeudi 19 octobre 2017 de 10 h à 12 h,

- jeudi 26 octobre de 10 h à 12 h.

734919-2

40 LANDES

COMMUNE DE MESSANGES

**ENQUÊTE PUBLIQUE
Déclassement d'une partie du chemin rural n° 4**

Monsieur le Maire, par Arrêté n° 2017-110 du 19 septembre 2017 a prescrit une enquête publique préalable au déclassement d'une partie du chemin rural n° 4.

Cette enquête publique qui se déroulera à la Mairie du 16 octobre au 30 octobre 2017 inclus.

Monsieur Jean-Joseph MARMANDE, géomètre expert foncier retraité est nommé commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Pau, se tiendra à la disposition du public à la Mairie les :

- Lundi 16 octobre 2017 de 8 h 30 à 10 h 30

- Lundi 30 octobre 2017 de 15 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur l'opération pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie de Messanges.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils auront été transmis en Mairie.

Le Maire, Hervé BOUYRIE

735053-0



Etude de Maître Olivier LECOMTE, Notaire à Carrières-sur-Seine (Yvelines), 29 rue du Général Leclerc

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier LECOMTE, Notaire de la Société d'Exploitation Libérale à Responsabilité Limitée « Olivier LECOMTE », titulaire d'un Office Notarial à Carrières-sur-Seine, 29 rue du Général Leclerc, le 13 septembre 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI NOMANOLÉNO**

Le siège social est fixé à : Moliets-et-Maa (40660), 15 rue des Callunes.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : quatre cent cinquante mille euros (450 000 €).

Les apports sont par Monsieur et Madame Jacques LE RET, une maison d'habitation située à Moliets-et-Maa (40660), 15 rue des Callunes, cadastrée : section AT numéro 105, lieudit 15 rue des Callunes pour une superficie de 00 ha 06 a 30 ca. La valeur de cet apport est de quatre cent cinquante mille euros (450 000 €).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont: Monsieur Jacques LE RET et Madame Muriel LE RET, demeurant ensemble à Moliets-et-Maa (40660), 15 rue des Callunes.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dax.

Pour avis, le notaire

734925-1

2017

1 an soit 52 numéros pour **28€** seulement

Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer accompagné de votre règlement à :

LA VIE ECONOMIQUE - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Mail : contact@vie-economique.com

Nom, Prénom

Société.....

Profession.....

Adresse.....

Tél..... Fax

e-mail.....

(8 caractères dont 1 lettre et 1 chiffre minimum)

Je souhaite bénéficier d'un abonnement d'un an, 52 numéros, à LA VIE ECONOMIQUE.



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Christophe BALLU, Notaire à Rion des Landes, le 22 septembre 2017, en cours d'enregistrement, il a été constitué un groupement foncier rural, société civile, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GFR DU BIGNE**
Siège : Saint Yaguen (Landes), 301 route du Ricq.

Durée : 99 ans
Objet : la propriété, l'administration, l'achat et la location de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole, la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Capital social : dix mille euros (10 000 €), constitué par apports en nature et en numéraire.

Gérants : Monsieur Laurent Marcel SOUS, époux de Madame Clotilde Marie PERSILLON, demeurant à Saint Yaguen (Landes), 301 route du Ricq.

Madame Clotilde Marie PERSILLON, épouse de Monsieur Laurent Marcel SOUS, demeurant à Saint Yaguen (Landes), 301 route du Ricq.

Monsieur Daniel SOUS, célibataire, demeurant 186 rue du Trouilh à Meilhan

Mademoiselle Sarah SOUS, célibataire, demeurant à Saint Yaguen (Landes), 301 route du Ricq.

Parts sociales : Un associé peut céder librement tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses ascendants et descendants ainsi qu'à ses coassociés. Les autres cessions entre vifs sont soumises à agrément. L'agrément doit être donné suite à une décision collective extraordinaire.

La Société est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis et mention, Me BALLU
735057-1

ABONNEZ-VOUS !



Emmanuelle LISSILLOUR-FIASSON Notaire
1 rue René Bourda
33820 Saint-Ciers-sur-Gironde
Tél. 05 57 94 05 70
Fax : 05 57 94 05 71

Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle LISSILLOUR-FIASSON, le 14 août 2017, a été constituée une société dénommée **BRIAN VATSKIL**, société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Tous travaux de bâtiments et de voirie et réseaux divers notamment terrassement, assainissement, maçonnerie

Capital social : mille euros (1 000 €)
Siège : 1028 avenue de Bordeaux 40460 Sanguinet

Durée : 99 ans
Apports en numéraire.
Propriété-jouissance à compter du jour de l'acte.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant de la société est Monsieur Brian Alexandre VATSKIL demeurant à La Teste de Buch (33260), 23 rue des Bailions

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Mont de Marsan.

Pour avis, le Notaire
734924-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 4 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **NATAYAMA YOGA**

Forme : SASU
Capital : 3 000 €
Siège social : 218 rue du Stade 40170 Lit et Mixe

Durée : 99 ans
Objet social : La gestion, l'organisation et le développement des activités d'enseignement et de recherche ayant un rapport avec la pratique du yoga et les techniques qui lui sont associées.

Président : Madame SAINT PIERRE Natasha, demeurant 218 rue du Stade 40170 Lit et Mixe.

Immatriculation au RCS de Dax.
734960-1

CGPE

SARL au capital de 100 €
siège social : 9 rue du Bois Catinat 95210 Saint Gratien
753 548 650 RCS Pontoise

Le 13-09-2017 l'associé unique a transféré le siège social à 6 avenue des Genets 40510 Seignosse à compter du 14-09-2017, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Gérant : M. MAUER Jean Luc demeurant 6 avenue des Genets 40510 Seignosse. Radiation RCS de Pontoise et réimmatriculation au RCS de Dax.

734971-4



TGS France Avocats
Parc d'activités
de Pont Habert, BP 327,
85303 Challans Cedex

BOZKARIO

SARL au capital de 10 000 €
siège social : 12 rue Thiers
92500 Rueil-Malmaison
831 004 932 RCS Nanterre

Aux termes d'une délibération en date du 18-09-2017, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du 12 rue Thiers 92500 Rueil-Malmaison au boulevard Saint-Vincent-de-Paul 40990 Saint-Paul-lès-Dax, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 831 004 932, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dax.

Gérance : M. Thomas RODRIGUE, demeurant Boulevard Saint-Vincent-de-Paul 40990 Saint-Paul-lès-Dax

Pour avis, la Gérance

735021-4

SAS C.M.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
RCS Bordeaux 795 101 500

Transfert du siège

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 8-09-2017, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour. En conséquence, les statuts ont été modifiés : Ancienne mention : 16 allée Jean Baptiste Delambre 33600 Pessac. La nouvelle mention est 242 avenue des Grands Lacs 40460 Sanguinet. La présidente, Sandra CARASCO, demeure à Pessac (33600), 8 rue du Peugeot.

La société sera désormais immatriculée au RCS de Mont de Marsan.

735043-4



ENTREPRISE DAUGEY SEBASTIEN

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €
siège social : Palu
40160 Parentis-en-Born
442 415 725
RCS Mont de Marsan

Aux termes d'une décision en date du 21-09-2017 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du Palu 40160 Parentis-en-Born au 1 136 rue des Sables, 40160 Parentis en Born à compter rétroactivement du 15-08-2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

735058-4

FUTURE ENERGY FRANCE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €
siège social : Tuyas
40410 Pissos
441 260 122
RCS Mont de Marsan

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2017, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan.

Pour avis, la gérance

735044-5

CCH

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 €, siège social : Saugnacq et Muret (40410), Le Presbytère de Saugnacq
siège de liquidation : le Presbytère de Saugnacq
40410 Saugnacq et Muret
809 770 845
RCS Mont de Marsan

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Clémence CHARPENTIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Mont de Marsan, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

735028-5

CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 15-07-2017, l'AGE de la SARL **GBQV**, capital de 8 000 €, siège : place Abbé Dulong 40550 Léon, RCS Dax 502 556 400, a approuvé les comptes de liquidation, constaté la clôture des opérations de liquidation et a donné quitus au liquidateur. Rad. Dax.

735031-5

VAGUE D'OR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €
siège social :
7 rue du Pignada 40480
Vieux-Boucau-les-Bains
752 454 165 RCS Dax

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2017 : Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dax.

Pour avis, la gérance

735022-5



SCP AUDHUY MOLERES-BERNADIEU
Notaires associés
1 avenue des Pyrénées
40800 Aire sur l'Adour

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me AUDHUY le 9-09-2017, enregistré à Mont de Marsan, le 15-09-2017, référence 2017 N 00044, a été cédé par :

M. André Maurice **LASSABE**, retraité, né à Mugron (40250), le 29-03-1946, et Mme Marie-Chantal Elise **FOUDRAIN**, commerçante, son épouse née à Saint-Denis (97417), le 14-05-1954, demeurant à Aire-sur-l'Adour (40800), 9 allée Albert Camus

A Mme Marine **LACOMBE**, conseillère esthétique, vendeuse, demeurant à Aire-sur-l'Adour (40800), 12 rue des Moulins, 1^{er} étage. Née à Barbezieux-Saint-Hilaire (16300), le 22-03-1997. Célibataire.

Un fonds de commerce et artisanal de centre de beauté, parfumerie, produits de beauté exploité à Aire sur l'Adour (40800) 42 rue Gambetta, connu sous le nom commercial **CENTRE BEAUTE YVES ROCHER**, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Mont-de-Marsan, sous le n° 319 436 382.

Prix : 40 000 €, dont 25 000 € d'éléments incorporels et 15 000 € de matériel.

Propriété : au jour de l'acte, jouissance : le 10-10-2017

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

734997-8

CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE

Mme TATHOUÉ Marie Noëlle, demeurant 194 avenue du Capitaine Michel Lesspine Kalley, bâtiment 1 appartement 40000 Mont-de-Marsan, agissant au nom de son enfant mineur **M. LOUIS Yann, José**, né le 21-02-2001 à Saint-Paul (97460), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de TATHOUÉ, afin qu'il s'appelle à l'avenir : **TATHOUÉ**.

734986-12



47 LOT-ET-GARONNE

MULOTECH
Société à responsabilité
limitée au capital de 1 000 €
siège social : ZAC de la
Roubiague 47390 Layrac.
En cours d'immatriculation
au RCS d'Agen

Aux termes d'un ASSP en date à Layrac du 12-09-2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle. Dénomination sociale : MULOTECH. Siège social : ZAC de la Roubiague 47390 Layrac. Objet social : commerce de gros de machines, matériel et équipements divers dans l'industrie et particulièrement dans le milieu agricole. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 €. Gérance : Nicolaas JANSINGH, Lieudit Jolicoeur 32700 Sempesserre. Immatriculation de la Société au RCS d'Agen.

734977-1



LEGI GARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social, 9 rue
Pontarique 47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **SCI C.C.L.V.**Forme : Société civile à capital variable
Capital statutaire : variable entre mille euros et dix mille euros.

Capital minimum : mille euros.

Capital de fondation : mille dix Euros, divisé en cent une parts de dix euros chacune, constituées exclusivement d'apports en numéraire.

Siège : Lieu-dit « Hourtic » ZI L'Hérison 47230 Lavardac

Objet : La société a pour objet en tous lieux : l'acquisition et la construction de tous biens immobiliers ou mobiliers, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit. L'administration et la gestion du patrimoine social.

Durée : Soixante années à compter de son immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Gérant : Monsieur Jean-Jacques CALIER, demeurant à 47230 Lavardac, lieu-dit « Saint-Germain ».

Cession de parts à des tiers : soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

734961-1

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18-09-2017, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI TERRE VIEILLE**

Objet social : Gestion de biens immobiliers.

Siège social : Saint Léger 47120 Villeneuve-de-Duras.

Capital : 300 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. MAURO Didier, demeurant Saint Léger 47120 Villeneuve-de-Duras, M. MAURO Audric, demeurant Le Bourg 47120 Saint-Sernin, Mme MAURO Corine, demeurant Saint Léger 47120 Villeneuve-de-Duras.

Clause d'agrément : Les parts ne peuvent être cédées sans l'agrément de tous les associés sauf entre associés.

Immatriculation au RCS d'Agen.

735045-1



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
Société d'Avocats
Interbarreaux
52 rue du Docteur Courret
47200 Marmande
05 53 76 06 06

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve sur Lot du 22-09-2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien dentiste

Dénomination sociale : **DDENT**

Siège social : 38 avenue Saint Jean 47440 Casseneuil

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien dentiste telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 €

Gérance : Madame Didona DRAGOMIR, demeurant 33 Bis, rue Monplaisir 47300 Villeneuve-sur-Lot.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'Agen sous la condition suspensive de son inscription au tableau de l'ordre des chirurgiens dentistes de Lot-et-Garonne.

734984-1



LEGI GARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social, 9 rue
Pontarique 47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **ZUTELEC**

Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital : trois mille euros, divisé en trois cents parts de dix Euros chacune.

Siège : 13 boulevard Carnot 47000 Agen.

Objet : L'activité d'électricité générale, installation de domotique, climatisation, chauffage et plomberie, négoce de matériels électriques, climatisation et pompes à chaleur.

Durée : Cinquante ans, à compter de l'immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Gérant : Monsieur Olivier SVERZUT, demeurant à 47000 Agen, 13 boulevard Carnot.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

735032-1

**LINKWEB
MARCHES PUBLICS**
Société à responsabilité
limitée au capital de 8 000 €
siège social : 10 rue Albert
Ferrasse 47550 Boé

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Boé du 20 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **LINKWEB MARCHES PUBLICS**

Siège social : 10 rue Albert Ferrasse 47550 Boé

Objet social : Communication, développement de logiciels, programmations informatiques et création de sites internet auprès des marchés publics et particuliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 8 000 €

Gérance : Monsieur Samir HAMMOUCHE, demeurant 39 cours Victor Hugo 47000 Agen et Monsieur Aurélien CIEMNIEWSKI, demeurant 23 avenue de l'Ermitage 47000 Agen.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

734988-1



**SEALRL OFFICE
NOTARIAL SAINT CYR**
32 boulevard Saint Cyr
47300 Villeneuve sur Lot

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique ASIUS, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à Villeneuve sur Lot, 32 boulevard Saint Cyr, le 31 août 2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI DU BARRY**

Le siège social est fixé à : Auradou (47140), « Barry Bas ».

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : cent euros (100 €).

Les apports sont de type numéraire.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur MÔNFORT Ian et Madame BRICAUD Jacqueline son épouse demeurant à Auradou (47140), « Bally Haut ».

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Agen

Pour avis, le notaire

735014-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 septembre 2017, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI CLAX**

Forme sociale : Société civile.

Siège social : Lieudit Au Combal 47290 Boudy de Beaugard.

Objet : Acquisition, propriété, location et vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Agen.

Au capital de : 500 €.

Mode de cession de parts sociales : Les parts sociales sont soumises à agrément sauf entre associés

Gérance : Mme Celia ZIMMERMANN, demeurant Au Combal 47290 Boudy-de-Beaugard et M. Xavier RENAUD, demeurant Au Combal 47290 Boudy de Beaugard.

775257-1

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier AUGARDE. Notaire à Puymirrol (47270), le 22 septembre, a été constituée une Société Civile Immobilière. Dénomination : **SCI DELBOS**. Siège social : Estillac (47310), 13 route Mestre Marty. Objet : Acquisition, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans. Capital social : 470 100 €. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérance : Monsieur Denis Daniel DELBOS, demeurant à Boé (47550), 109 avenue de Bigorre. La société sera immatriculée au RCS d'Agen.

735054-1

**SOCIETE DE
PARTICIPATIONS
FINANCIERES DE
PROFESSION LIBERALE
DE BIOLOGISTE MEDICAL
PHILIPPE MARCELIS**
Société de participations
financières de professions
libérales à responsabilité
limitée au capital de 308 000 €
siège social : Hameau de
Cambillou 47480 Pont du
Casse 804 912 236 RCS Agen

La réduction du capital social de 308 000 € à 232 400 € est définitivement réalisée avec effet au 5 septembre 2017.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

Article 7 - Capital social - Répartition du capital social

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois cent huit mille euros (308 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent trente-deux mille quatre cent euros (232 400 €).

Pour avis, la Gérance

735015-2



LEGI GARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social, 9 rue
Pontarique 47000 Agen

ALBATROS FRANCE
Société à responsabilité
limitée au capital
de 25 916,33 €, siège social :
ZI de Maury, D 813
47130 Port Sainte Marie
384 030 961 RCS Agen

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 4 août 2017, il ressort que le capital a été réduit d'une somme de 2 895,60 € par annulation de parts pour être ainsi porté à 23 020,73 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

735051-2

BIALU HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 €
siège social : 34 avenue
Condorcet 47200 Marmande
523 534 824 RCS Agen

Par acte unanime en date du 5 janvier 2017, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social aux activités de :

« prestations de services au profit de toute société, et ce, avec effet dès le 1^{er} janvier 2016 ; à la réalisation d'opérations de trésorerie, et les opérations en lien avec l'octroi de garantie de toute nature ; à la détention, la gestion, le placement de toutes sommes en numéraires, de tous comptes financiers et/ou de capitalisation, et généralement toutes opérations financières quelconques ; à la gestion de brevets, de marques ou de tous droits de propriété industrielle ou intellectuelle ; et de modifier en conséquence l'article 3 « objet » des statuts.

• Ancienne mention :

« Article 3 - Objet

La société a pour objet : La prise de participations et la gestion de ces participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés commerciales, financières, industrielles, immobilières, par voie d'achat, d'apport, de souscription, ou de tout autre manière et la réalisation desdites valeurs mobilières par vente, cession, échange ou autrement ; La prestation de services à ses filiales, de nature financière, administrative, juridique, comptable et commerciale ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. »

• Nouvelle mention :

« Article 3 - Objet

La société a pour objet : La prise de participations et la gestion de ces participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés commerciales, financières, industrielles, immobilières, par voie d'achat, d'apport, de souscription, ou de tout autre manière et la réalisation desdites valeurs mobilières par vente, cession, échange ou autrement ; La prestation de services notamment de nature financière, administrative, juridique, comptable et commerciale, au profit de toutes personnes physiques ou morales ; La réalisation d'opérations de trésorerie, et les opérations en lien avec l'octroi de garantie de toute nature ; La détention, la gestion, le placement de toutes sommes en numéraires, de tous comptes financiers et/ou de capitalisation, et généralement toutes opérations financières quelconques ; La gestion de brevets, de marques ou de tous droits de propriété industrielle ou intellectuelle ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. »

Pour avis

734926-3

**SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIER DU CAT**
Société Civile Immobilière
au capital de 26 221,23 €
siège social :
56 rue Mirabeau 47000 Agen
351 826 706 RCS Agen

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 mars 2017, les associés ont décidé :

- de réduire le capital social pour le ramener de 26 221,23 € à 13 785,39 €, par voie de rachat par la société des 816 parts sociales appartenant à Madame Anne-Marie DARET. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence ;

Ancienne mention : Capital : 26 221,23 €

Nouvelle mention : Capital : 13 785,39 €

- de nommer Monsieur Didier RUMMENS, demeurant 10 avenue Jean Coulon 47390 Layrac, en qualité de gérant, à compter du 20 mars 2017 et pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Anne-Marie DARET ;

- de transférer le siège social sis 56 rue Mirabeau 47000 Agen à 10 avenue Jean Coulon 47390 Layrac, à compter du 20 mars 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS d'Agen.

Pour avis, la Gérance

734962-3



Notaires

**Y. LE QUERE
V. TOURON SCHREIBER
C. MARGNES - H. LERO**
Notaires associés
Place de la Halle, BP 31
47301 Villeneuve sur Lot
Cedex
Tél. 05 53 70 01 36 - Fax : 05 53 70 02 39

CHANGEMENT DE GERANT

Suivant acte reçu par Maître Valérie TOURON SCHREIBER, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Yves LE QUERE, Valérie TOURON SCHREIBER, Carole MARGNES et Héliène LERO », titulaire d'un Office Notarial à Villeneuve-sur-Lot (47300), place de la Halle, contenant donation-partage en date du 13 septembre 2017, enregistré au SPFE AGEN 1 le 18 septembre 2017 Dossier 2017 15642, référence 2017 N 00064,

Madame Marie Huguette VERNET épouse ANTOINE a présenté sa démission de ses fonctions de gérant de la société **MJA**, société civile au capital de 38 112,25 €, dont le siège social est à Villeneuve sur Lot (47300), lieudit Las Pietats, RCS Agen 422 326 546, les membres de la société l'ont accepté et ont décidé de nommer Monsieur Jean-Luc ANTOINE, comptable, époux de Madame Corinne CALMEILLES, demeurant à Villeneuve sur Lot (47300), Las Pietats, premier gérant de la société MJA, pour une durée illimitée.

Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, le notaire

735033-3

RECTIFICATIF à l'annonce n° 734801-3 parue le 13 septembre 2017 dans « La Vie Economique » relatif à la société **SOCIÉTÉ DES GRANULATS CONDOMOIS**. Mention rectificative : Il convient de lire dans le 1^{er} paragraphe que la date d'effet rétroactive de la fusion est le 1^{er} janvier 2017 et non le 31 août 2017.

Il convient de remplacer le 3^{ème} paragraphe par : « L'absorption par voie de fusion de la SOCIÉTÉ DES GRANULATS CONDOMOIS par la SOCIÉTÉ DEPARTEMENTALE DE CARRIERES est devenue définitive à la date du 31 août 2017, ainsi qu'il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la SOCIÉTÉ DEPARTEMENTALE DE CARRIERES, et la SOCIÉTÉ DES GRANULATS CONDOMOIS, a, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation. ».

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Périgueux pour la SOCIÉTÉ DEPARTEMENTALE DE CARRIERES et au RCS d'Agen pour la SOCIÉTÉ DES GRANULATS CONDOMOIS.

Pour avis

734998-3

SCI ANNIE CLAUDE CLAUDINE

Société civile immobilière
au capital de 182 984,56 €
siège social : 2 rue
Grammont, Agen (47000)
RCS Agen 429 923 881

Changement de Gérant Transfert du siège social Extension de l'objet social

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 septembre 2017 :

1^o) Monsieur Claude, Alain DESTANG, demeurant à Estillac (47310), 33 chemin Peyrelong, né à Agen (47000), le 24 mars 1949, époux de Madame Eliane, Marie-José SEPHONS, a été nommé gérant de la société à compter du 13 septembre 2017 sans limitation de durée, en remplacement de Madame Paulette, Elisabeth, Louise COLONGES, veuve de Monsieur BONNEFOND, décédée le 1^{er} décembre 2016.

2^o) Le siège social a été transféré au 2 rue Grammont, à Estillac (47310),

33 chemin de Peyrelong à compter du 13 septembre 2017.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce et des sociétés d'Agen.

3^o) L'objet social a été étendu à l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de la vente, échange ou apport en société à condition de respecter le caractère civil de la société.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance

735050-3

MD LOC
Société à responsabilité
limitée au capital de 7 500 €
siège social : ZAC de Sialles
47240 Castelculier
448 438 457 RCS Agen

Suivant décision de l'associé unique en date du 30 juin 2017, la société KPMG S.A., 2, avenue Gambetta, Tour Echo 92066 Paris la Défense Cedex, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2022.

Pour avis, la Gérance

735046-3

SAS DELATTRE
SAS au capital de 8 000 €
Au Tom Pouce, siège social :
9 rue du Pont Neuf
47500 Monsempron-Libos
813 563 640 RCS Agen

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 juillet 2017, Mme Louise DELATTRE, demeurant Lieudit La Bouriette 82150 Montaigu-de-Quercy a été nommée Président en remplacement de M. Hervé DELATTRE, demeurant Lieudit La Bouriette 82150 Montaigu-de-Quercy.

Mention sera faite au RCS de Agen.

Louise DELATTRE

775255-3

**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
ETIC**
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée **SARL NERAC PARE BRISE**, au capital de 8 000 €, sise Zone Larrouset 47600 Nérac, immatriculée au RCS sous le numéro 802 373 530 RCS Agen, a décidé de transférer le siège social du Zone Larrouset 47600 Nérac au « Guilhem Bas », 2 rue Jean Chenevoy 47600 Nérac à compter de cette même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

734927-4

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER
DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !**

Cabinet LEXIA
Société d'avocats
CABINET V. DORLANNE, E. DASSAS,
A. TASTE,
J.-P. RUFFIE, A. JOURDAIN
33077 Bordeaux Cedex
336-38 rue de Belfort
Tél. 05 56 99 52 50 - Fax : 05 56 99 52 60
cabinetlexia@cabinetlexia.com
www.cabinetlexia.com

**MARKETING AND ACTIVE
CONSULTING**
Société à responsabilité
limitée unipersonnelle
au capital de 7 622,45 €
siège social : 8 rue Goujon
75008 Paris
385 268 024 RCS Paris

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 12 septembre 2017, il résulte que le siège social a été transféré au 51 chemin de Souilles 47300 Bias, à compter du 29 août 2017.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La Société sera immatriculée au RCS d'Agen et sera radiée du RCS de Paris.

Par ailleurs, aux termes des décisions de l'associée unique en date du 12 septembre 2017, Monsieur Jérôme JAUMONT demeurant L'Housterie 47300 Bias a été nommé gérant à compter du 29 août 2017, en remplacement de Monsieur Hans LUTS, demeurant Plezierstraat 27, 9810 Nazareth, Belgique, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS d'Agen.

Pour avis

734972-4

RUE DE CREVECOEUR
Société civile au capital
de 1 000 €, siège social :
55 rue Pierre Brosolette
59239 Thumeries
501 583 246 RCS Lille

Aux termes d'une délibération en date du 18 août 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 55 rue Pierre Brosolette, 59239 Thumeries au 30 route de Saint Hilaire 47450 Colayrac Saint Cirq à compter du 18 août 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Agen.

Pour avis, la Gérance

735023-4

GOURDIN ERIC
Société par actions simplifiée
en liquidation au capital
de 2 000 € siège social : Vigne
Grande 47150 Lacapelle Biron
822 445 219 RCS Agen

Aux termes d'une décision en date du 7-09-2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Eric GOURDIN, demeurant Vigne Grande 47150 Lacapelle Biron, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Vigne Grande 47150 Lacapelle Biron, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'Agen.

Pour avis

735052-5

LA VILOTTE
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Vilotte
47400 Fauillet
493 562 565 RCS Agen

Selon ordonnance en date du 14-04-2017, Monsieur le Juge des Tutelles des Mineurs du TGI d'Agen, a autorisé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme SANDRE Josiane, demeurant 96 Avenue des Martyrs de la Résistance 47200 Marmande et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

Mention en sera faite au RCS d'Agen
 734966-5

CLINIQUE LA PALOUMERE
SAS au capital de 100 000 €
siège social : Cap du Bosc
47160 Caubeyres
352 712 244 RCS Agen

Aux termes d'une décision de l'assemblée unique en date du 20 juin 2017, il a été décidé de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la société malgré la perte des capitaux propres à la moitié du capital social et de procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés

Pour avis, le Président
 735024-5

SARL ELECTRO CASH
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 7 622 €
Siège social : 73 rue Léon
Jouhaux 47500 Fumel
RCS Agen 334 911 476

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 septembre 2017, les associés de la SARL Electre Cash, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 septembre 2017.

L'assemblée a nommé Madame Brigitte GARCIA demeurant 2 rue du Petit Bois 47500 Montayral en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour term iner les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé au 73 rue Léon Jouhaux 47500 Fumel

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Mention sera faite au RCS d'Agen
 Pour avis
 734965-5

PANI FOURNIL 113
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 10 000 €
siège social : 15 avenue
du Général de Gaulle
47180 Sainte Bazeille
siège de liquidation :
Maison neuve 47180 Lagupie
RCS Agen 524 744 778

Aux termes de décisions ordinaires en date du 30 juin 2017, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus de sa gestion au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, a décidé de la répartition du produit net de la liquidation puis a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur
 734929-5



SCP Sophie
LASVERGNAS-ANDRAC
et Carine VIDAL-TEYSSIER
 Notaires associés
 à Castelmoron sur Lot

Suivant acte reçu par Maître Sophie LASVERGNAS-ANDRAC, Notaire à Castelmoron sur Lot, le 1^{er} septembre 2017, enregistré à Agen le 15-09-2017, Dossier 2017 15665, référence 2017N 00067,

Maître Marc LERAY domicilié es qualités à Agen (47031), 9 rue Pontarique, Mandataire-Judiciaire de la liquidation judiciaire de Monsieur Frédéric KURZAC, mécanicien, époux de Madame Denise Lucette Paulette DELAUDAUD, demeurant à La Sauvetat-de-Savères (47270), route d'Agen, spécialement autorisé, a vendu à la société CHRISTOPHE PERROUD AUTOMOBILE, SARL, dont le siège est à Saint-Sylvestre-sur-Lot (47140), 3 chemin des Lauriers, immatriculée au RCS d'Agen sous le n° Siren 805 381 704,

Le fonds de commerce de « réparation de véhicules, carrosserie, vente de véhicules neufs et occasion, achat et vente d'accessoires pour auto cycles et motocycles, station-service, achat et vente de lubrifiants et carburants » exploité à Laroque Timbaut (47340), boulevard du 11 Novembre,

Pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au RCS d'Agen, sous le numéro 800 330 680.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 11 octobre 2016.

Moyennant le prix principal de quinze mille euros (15 000 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour neuf mille neuf cents euros (9 900 €) et au matériel pour cinq mille cent euros (5 100 €).

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire, au siège du Mandataire-Judiciaire où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de la vente au BODACC.

Pour unique insertion, le notaire
 735047-8

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 3 juin 2017, la société **ACTUAL AGEN 47**, SNC au capital de 80 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 790 792 279 RCS Laval, a donné en location gérance à la société **ACTUAL 884**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 824 641 773 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis ZAC de Trenque, 6 rue François Neveu 47550 Boé, à compter du 3 juin 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

734985-9

LA VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST
 Hebdomadaire d'informations économiques
 108 rue Fondaudège - CS 71900
 33081 Bordeaux cedex
 Edité par COMPO-ECHOS SARL
 Imprimerie intégrée
 Directeur de la publication :
 Guillaume Lalau
 Rédacteur en chef : Vincent Rousset
 Prix de vente : 1,10 €
 Abonnement annuel : 28 €
 Commission paritaire n° 1017 I 82705
 Dépôt légal à parution
 Hebdomadaire - parution le mercredi

ANNONCES IMMO

REPRISE D'ENTREPRISE



CONSEIL NATIONAL
 DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
 & DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

Redressements/Liquidations

Administrateurs et Mandataires Judiciaires

Site : www.cnajmj.fr

Jean-Marc LIVOLSI Administrateur Judiciaire
 2 RUE ORBE 33500 LIBOURNE
 TÉL. 09 72 30 20 40 - Fax : 05 24 84 87 40

APPEL D'OFFRE DE REPRISE EXPLOITATION VITICOLE

SAS CARDINAL VILLEMAURINE - SAINT EMILION (33)

Siren 451 965 263

Propriété viticole Saint Emilion Grand Cru exploitée en fermage

Date limite de dépôt des offres à l'Etude LIVOLSI : 10-10-2017 à 12 h à l'Etude.

Dossier disponible à l'Etude sur demande écrite motivée, sous références 3288 après signature d'un engagement de confidentialité et justification de la capacité technique, commerciale et financière du candidat à intervenir dans cette affaire.
 Les offres devront être conformes aux dispositions à l'article L.642-2 du Code du Commerce.

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 1^{er} juillet 2017, la société **ACTUAL BIAS**, SNC au capital de 120 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 803 046 184 RCS Laval, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL 303**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 830 107 660 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 456 avenue de Bordeaux 47300 Bias, à compter du 1^{er} juillet 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

735016-9

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 1^{er} juillet 2017, la société **ACTUAL MARMANDE**, SNC au capital de 120 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 803 045 046 RCS Laval, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL 306**, SNC au capi-

tal de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 830 107 561 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 68 bis rue Charles Boisvert 47200 Marmande, à compter du 1^{er} juillet 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

735017-9

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date à Laval du 1^{er} juillet 2017, la société **SRAE AQ**, SNC au capital de 620 100 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 811 316 728 RCS Laval, a donné en location-gérance à la société **ACTUAL 912**, SNC au capital de 125 000 €, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 Laval, 830 040 564 RCS Laval, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis Le Bourg 47320 Bourran, à compter du 1^{er} juillet 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

735018-9

AVIS

(Art. L. 625-1 du Code de Commerce
 et Art. 118 et 120 du Décret du 28 décembre 2005)

Le soussigné, Maître Marc LERAY, mandataire judiciaire, 20 place Jean-Baptiste Durand à Agen, agissant en qualité de mandataire liquidateur des liquidations judiciaires de :

SARL ETS LOPES 31 rue Henri Descoings 47000 Agen

SCRL ALLIANCE FORMATIONS 145 avenue Henri Barbusse 47000 Agen

SASU HELENPHIL Ma Boulange, 235 avenue du Maréchal Leclerc 47000 Agen

SARL GLOBAL HEMISPHERE TECHNOLOGY ESPRIT FIGHT 15 avenue du Caoulet 47510 Foulayronnes

SAS ELIMAN Le Fournil Gascon, 235 avenue du Maréchal Leclerc 47000 Agen

EURL DUCU MECA Lav'Auto, Larroche 47390 Layrac

SARL DELBERT L'Hudson, 27-29 rue Henri Barbusse 47000 Agen

EURL LIOTRIVI Spitiko, 30 rue des Cornières 47000 Agen

SARL STE METALLURGIQUE DE GASCOGNE Zone Industrielle Laville 47240 Bon-Encontre

avise toute personne concernée que l'ensemble des relevés des créances découlant des contrats de travail liés à ces procédures ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen.

Il rappelle que le délai de forclusion prévu à l'Article L 625-1 du Code de Commerce est de deux mois à compter de la date du présent avis.

Agen, le 21 septembre 2017

735000-12

INDÉPENDANTS

LES NOUVELLES MESURES

Le financement de la protection sociale sera transféré vers la CSG et le régime fiscal favorable des micro-entreprises étendu.

Le Premier ministre a annoncé un plan de mesures en faveur des travailleurs indépendants. Outre le rappel des échéances par SMS, les déclarations sur smartphone, le paiement par carte bancaire des cotisations ou la refonte totale du site www.lautoentrepreneur.fr, le plan met en œuvre le basculement du financement de la protection sociale vers la CSG et une large ouverture du régime fiscal de la micro-entreprise.

BAISSE DES COTISATIONS SOCIALES

Les cotisations sociales personnelles des travailleurs non salariés vont être diminuées à compter de janvier 2018.

- La cotisation d'assurance maladie-maternité verra sa dégressivité renforcée. Actuellement, le taux normal est de 6,5 % avec une réduction dégressive pouvant atteindre 3,5 points pour les non salariés dont le revenu professionnel n'excède pas 27 459 euros (70 % du plafond annuel de la Sécurité Sociale).

En 2018, la réduction dégressive pourra atteindre cinq points (soit un taux de cotisation de 1,5 %) et concernera les non salariés dont le revenu professionnel est inférieur à 43 000 euros (110 % du plafond).

- Au 1^{er} janvier 2019, la cotisation d'allocations familiales sera réduite de 2,15 points. Aucune cotisation ne serait ainsi due en dessous de 30 000 euros (75 % du plafond de la Sécurité Sociale). Le taux progresserait ensuite avec le revenu jusqu'à 3,10 % à 43 000 euros (110 % du plafond de Sécurité Sociale). Actuellement, le taux normal de la cotisation d'allocations familiales est égal à 5,25 % lorsque le revenu professionnel est supérieur à 54 919 (140 % du plafond). Il devrait passer à 3,10 %.

Le taux est réduit à 2,15 % lorsque le revenu professionnel est inférieur ou égal à 43 151 (110 % du plafond).

Lors que le revenu professionnel est compris entre ces deux limites, le taux varie entre 2,15 % et 5,25 %.

HAUSSE DE LA CSG

Parallèlement, la CSG serait augmentée de 1,7 point pour atteindre 9,7 % du revenu professionnel. La baisse des cotisations n'est donc pas un allègement brut des charges sociales personnelles mais compense le transfert vers la CSG du financement de la Sécurité Sociale.

Selon le gouvernement, l'opération se traduirait néanmoins par un gain de pouvoir d'achat d'un montant de 200 millions d'euros pour les trois quarts des travailleurs indépendants. Les non salariés dont le revenu correspond au SMIC (1 150 euros nets par mois) devraient bénéficier d'une économie de 270 euros par an. Pour un revenu mensuel de 2 400 euros, l'économie atteindrait 550 euros par an.

AUGMENTATION DES PLAFONDS DE LA MICRO-ENTREPRISE

Fin 2016, 40 % des 2,8 millions de travailleurs indépendants inscrits au RSI relevaient du régime de la micro-entreprise, une proportion en constante progression.

La prochaine loi de finances devrait encore favoriser le passage à ce régime d'imposition très simplifié.

A compter de 2018, la limite de chiffre d'affaires (hors taxes) serait doublée et portée à :

- 170 000 euros (contre 82 800 euros actuellement) pour les activités de vente de marchandises, vente à consommer sur place et fourniture de logement (la location meublée est exclue sauf meublée de tourisme ou chambre d'hôte).

- 70 000 euros (contre 33 100 euros actuellement), pour les autres activités de prestations de service et les activités libérales.

Ces limites s'apprécieraient annuellement, y compris pour les activités saisonnières pour lesquelles la proratisation sera abandonnée.

Rappelons qu'au régime de la micro-entreprise, le calcul du revenu imposable s'effectue par application au chiffre d'affaires d'un abattement forfaitaire pour frais et charges (71 % pour le commerce, 50 % pour les services, 34 % pour les activités libérales).

Le régime permet aussi le paiement de l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire (1 % pour le commerce, 1,7 % pour les services, 2,2 % pour les activités libérales).

Ce régime est aussi associé à la franchise de TVA et au régime micro-social, système simplifié de calcul et de paiement des cotisations sociales personnelles. Il semble que l'augmentation des plafonds de chiffre d'affaires ne concerne ni la franchise de TVA, ni le régime micro-social.

EXONÉRATION DE CFE

A compter de 2019, les travailleurs indépendants dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas 5 000 euros seront dispensés de verser la cotisation foncière des entreprises (CFE), impôt communal, avatar de l'ancienne taxe professionnelle.

Les communes ont la faculté d'imposer des bases d'imposition minimales en dessous d'un certain niveau de chiffre d'affaires. Ainsi les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 000 euros se voient imposer sur une base minimale fixée par la commune entre 210 et 500 euros.

Selon le gouvernement, 35 % à 40 % des redevables de la CFE réaliseraient un chiffre d'affaires inférieur à 5 000 euros et se verraient donc appliquer une base minimale qui peut apparaître disproportionnée. La perte de recettes pour les communes sera compensée par l'État.

Répartition des non salariés selon le régime fiscal

	Indépendants au régime réel		Micro-entreprises		Total
Artisans	541 660	56 %	418 064	43 %	959 724
Commerçants	681 887	67 %	337 437	33 %	1 019 324
Professions libérales	408 236	52 %	375 815	48 %	784 051
Total	1 631 783	59 %	1 131 316	41 %	2 763 099

RANDONNÉE

AU FIL DE L'AUDE



Le pont de Lagrasse

© C. G. Deschamps

L'Aude Pays Cathare est une région particulièrement privilégiée par la nature. L'une des plus emblématiques randonnées, le Sentier Cathare, est une invitation à un voyage dans le temps.

A 5 heures de route de Bordeaux, voilà un territoire d'esthète, à la fois connu et méconnu, qui mérite le détour. Bordé par la Méditerranée et situé entre deux massifs montagneux, la Montagne Noire au nord et les Pyrénées au sud, le département de l'Aude dispose de magnifiques atouts touristiques. Plages de sable fin, lacs marins, forêts, sommets et plateaux sont autant de décors naturels pour pratiquer les activités de pleine nature et partir à la découverte du patrimoine identitaire du pays. Et cette identité, c'est le pays Cathare. Au XII^{ème} siècle s'est développée dans le sud de la France une dissidence religieuse : le Catharisme. Cette nouvelle croyance basée sur le christianisme mais très critique vis-à-vis de l'Eglise catholique se propageait dans toute l'Occitanie. Le pape Innocent III, pour contrer ce mouvement, décida de lancer la croisade contre les Albigeois. Pourtant éradiqué depuis des lustres, le catharisme a laissé son empreinte sur ce territoire et son identité. Les châteaux, abbayes et musées du Pays Cathare sont devenus les symboles de ce combat ; les châteaux ayant servi de refuges aux cathares pourchassés par les croisés ont subi de nombreux sièges, les abbayes ayant pour fonction de renforcer la position catholique et de soutenir la croisade.

CITADELLES DU VERTIGE

C'est l'occasion, en cette arrière-saison d'effectuer l'une des plus célèbres randonnées de France : le Sentier Cathare. Un moyen de faire un bond de 8 siècles dans le passé sans machine à remonter le temps, simplement à la force du mollet. Em-

prunter ces sentiers de rocaille qu'arpentaient jadis les fameux « Bonshommes » est l'occasion de prendre un bon bol d'Histoire. 12 étapes dont 9 dans l'Aude ponctuent ce Sentier qui traverse le département, de la côte méditerranéenne aux plateaux d'altitude et se prolonge en Ariège, de l'autre côté de la frontière pour les plus courageux ! Au total, 250 km balisés vous permettent de visiter les célèbres citadelles du vertige : Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens, Puivert, Roquefixade, Montségur et Foix... En avril dernier, la cité de Carcassonne et ces châteaux sentinelle de montagne ont été inscrits par le ministère de la Culture sur la liste indicative française du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette liste, qui répertorie les sites qui peuvent être présentés par la France pour obtenir le label de l'Unesco, est un passage obligé avant une éventuelle inscription. Le chemin sera long mais les collectivités et le département de l'Aude y croient dur comme fer. Au-delà de sa notoriété en tant que destination touristique, le « Pays Cathare » est un programme de développement local et un véritable moteur pour l'aménagement du territoire. Cette marque collective valorise l'authenticité des savoir-faire et la qualité des produits et des services via des cahiers des charges spécifiques. La marque Pays Cathare rassemble aujourd'hui plus de 900 professionnels investis dans 37 filières de production, de biens et de services (hébergements, gastronomie, découvertes et vignoble).

Vincent ROUSSET

Remerciements à Yacine Diallo (Agence Hémisphère Sud) et l'Agence de Développement touristique de l'Aude.